



Habitat seniors : nouvelles structures, nouveaux métiers.

Enjeux d'accompagnement et de professionnalisation

Colloque

23 janvier 2026

Réseau Âge, vieillissements et fin de vie (AVIF)



Penser, encadrer et professionnaliser les logement seniors

Habitat seniors : nouvelles structures, nouveaux métiers. Enjeux d'accompagnement et de professionnalisation – 23 janvier 2026

Valérie Hugentobler



Haute école de travail social et de la santé Lausanne

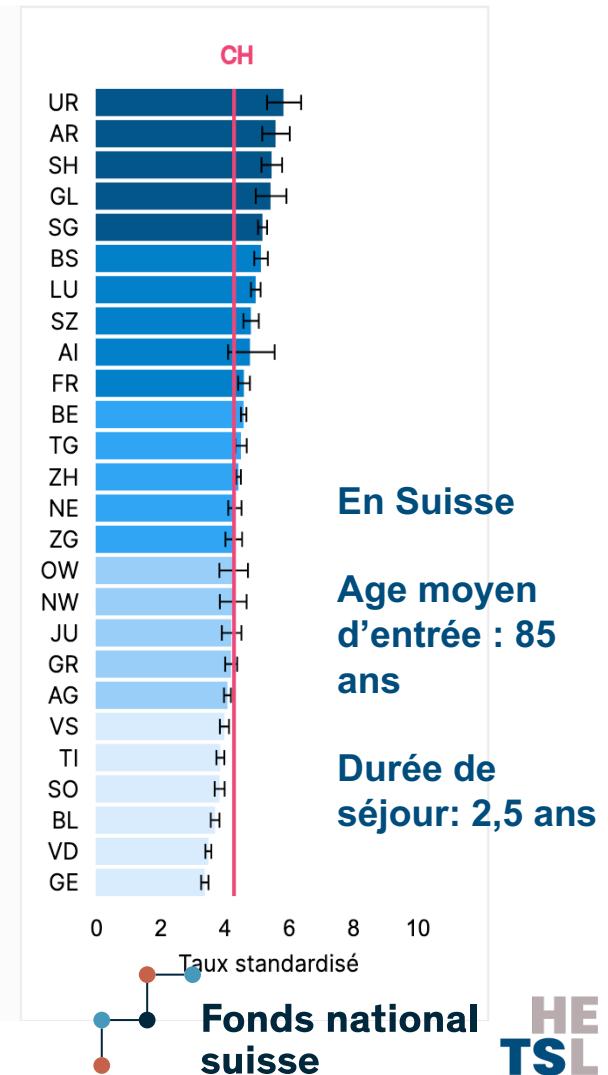
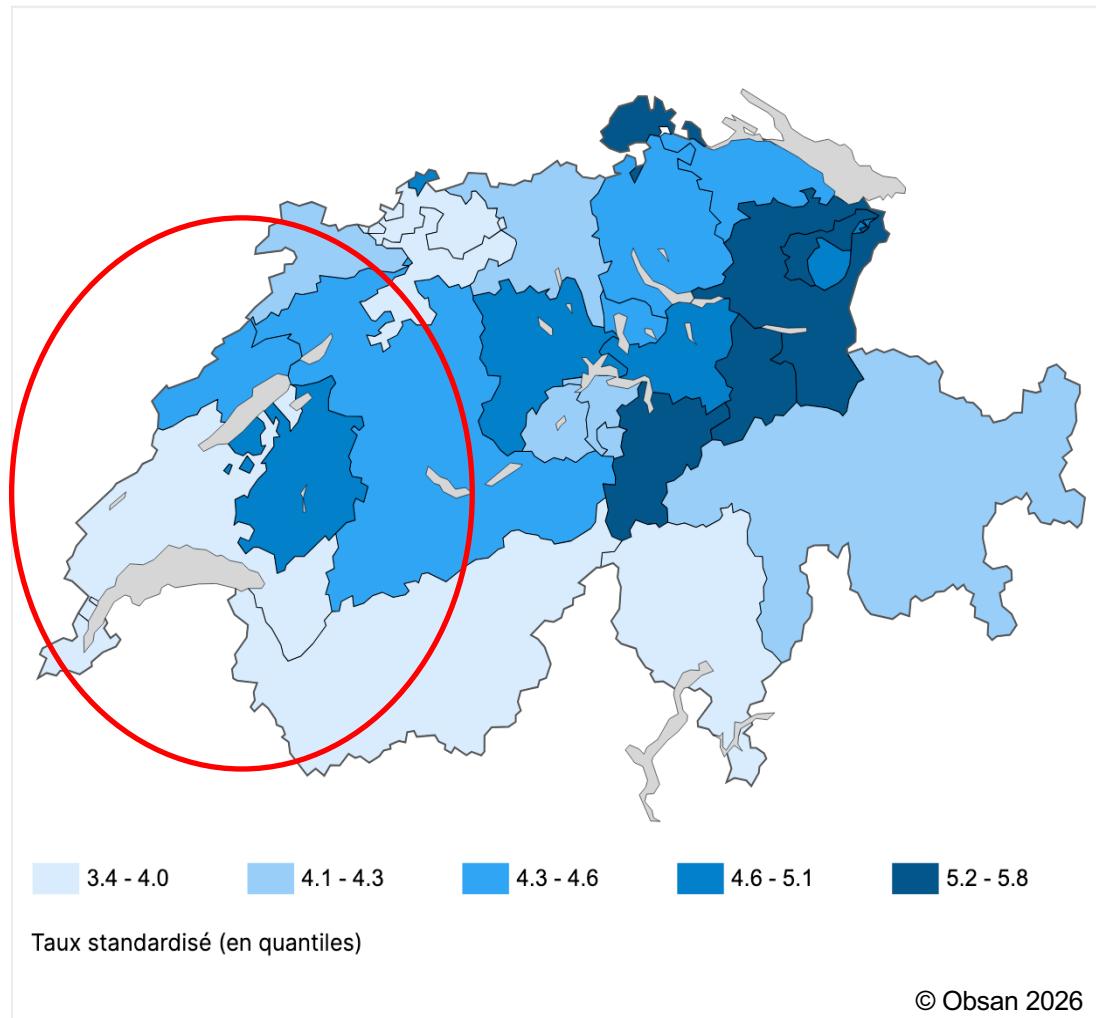
L'habitat au cœur de la politique vieillesse

«... il est nécessaire **d'adapter les logements et les cadres de vie actuels aux besoins des personnes âgées, condition indispensable pour que celles-ci puissent mener une existence autonome jusqu'à un âge avancé.** Il est par ailleurs **impératif d'étoffer et de différencier l'offre de modes d'habitat destinés à la vieillesse.** L'évolution de la société influence aussi les besoins des aînés et il serait erroné de tirer de la satisfaction actuellement élevée que leur logement leur procure des conclusions pour l'avenir. Nous devons par exemple escompter que les personnes âgées voudront avoir alors **davantage de choix.** La diversité des modes d'habitat ne devrait pas être fonction uniquement du degré de dépendance ou de la gamme de services d'accompagnement et de prise en charge, mais aussi de la variété des « milieux de vie », car les styles de vie des aînés de demain seront bien plus variés que ceux d'aujourd'hui.»

Tiré de la *Stratégie en matière de politique de la vieillesse*. Rapport du Conseil fédéral, 29.08.2007, p. 22.

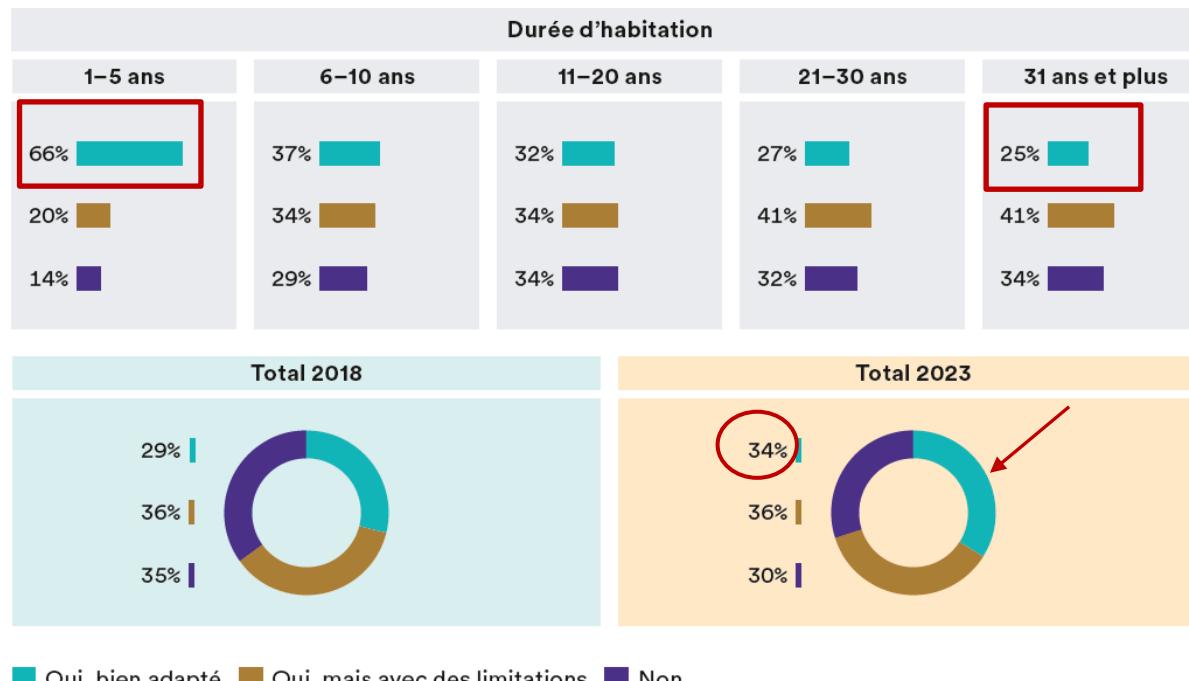
Des politiques publiques orientées vers le domicile

Personnes en institution d'hébergement par canton (% des 65+)

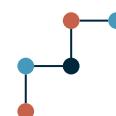
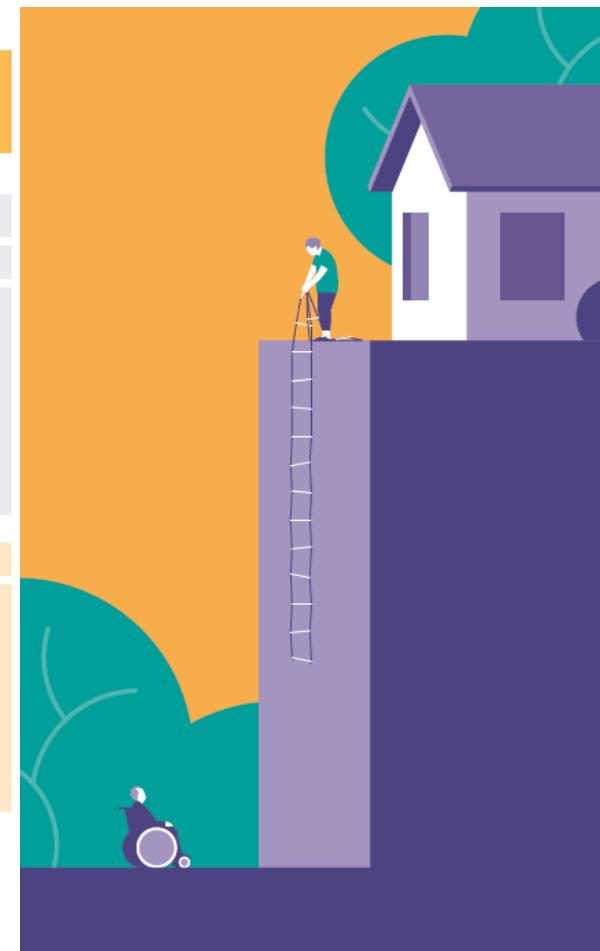


Des logements peu adaptés au vieillissement

Adéquation du logement en cas d'invalidité
Selon la durée d'habitation et en comparaison annuelle



Personnes de 65 ans et plus. Source: enquête Age Report 2023.



Fonds national
suisse

HE
TSL

Présentation de la recherche

Les référentes sociales en habitat intermédiaire. Nouvelles figures professionnelles dans l'accompagnement des personnes âgées

- **Thématique et objectifs du projet**
 - Intérêt pour un groupe professionnel « à la marge », les référentes sociales actives dans les habitats avec accompagnement social.
 - Etudier l'émergence et la professionnalisation du métier de référente sociale en Suisse romande.
 - Documenter et analyser les spécificités des formes d'accompagnement par les RS dans des lieux de vie intermédiaires et/ou alternatifs au domicile privé ordinaire ou aux institutions.
- **Un premier constat: une thématique peu documentée**
- **Une approche par la sociologie des groupes professionnels**

Equipe de recherche:

V. Hugentobler, M. Piecek, D. Mioranza, E. Praplan, R.Thiévent (HETSL) et A. Anchisi (HESAV)

Projet de recherche FNS, 2021-2025

Méthodologie et étapes de la recherche

➤ Dispositif de recherche en 3 volets :



1. Recension et cartographie des structures de logements existantes en Suisse romande (internet, répertoires cantonaux); entretiens expert·es et responsables cantonaux(N=29); entretiens employeurs (N=23)
2. Enquête par questionnaire auprès de l'ensemble des référentes repérées en Suisse romande (N=250)
3. Entretiens approfondis (N=32) avec des référentes; observations des pratiques professionnelles (8 semaines), focus groups (N=6) avec des locataires (N=40) de logements accompagnés

Délimitation de la recherche – définitions

- Utilisation du terme générique de **référent·e social·e**
- Notre définition des **logements avec accompagnement** (LA) = des *logements privés*, à l'architecture adaptée; il s'agit généralement de logements groupés (parfois partagés) - *dimension collective*, permettant d'entretenir des relations sociales et d'éviter l'isolement, avec un **accompagnement** assuré par un·e ou plusieurs professionnel·le·s.
- Hétérogénéité en termes d'appellation tant pour les **structures** que les **professionnel·les** (un lexique non stabilisé), mais aussi de développement territorial, de porteurs de projets, de profils des professionnel·les, de conditions de travail, de définition des postes, des tâches et des activités.

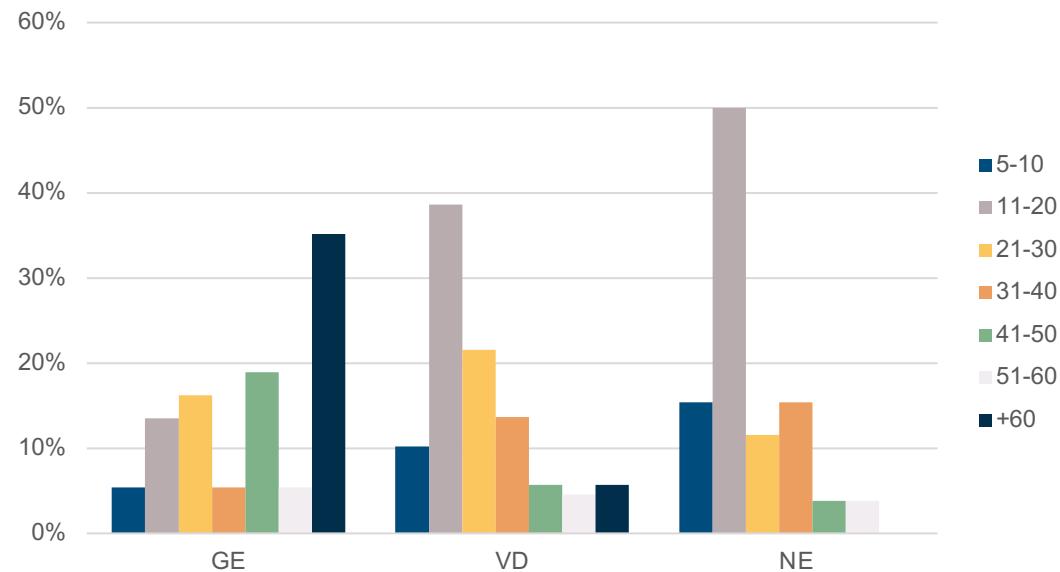
Les logements avec accompagnement social

Une répartition inégale des logements sur le territoire

Nombre de structures et logements par canton (état 2022)

| Cantons | Genève | Vaud | Neuchâtel | Valais | Fribourg | Jura |
|----------------------|--------|------|-----------|--------|----------|------|
| Nombre de structures | 39 | 90 | 28 | 20 | 8 | 5 |
| Nombre de logements | 2082 | 2385 | 562 | 288 | 287 | 141 |

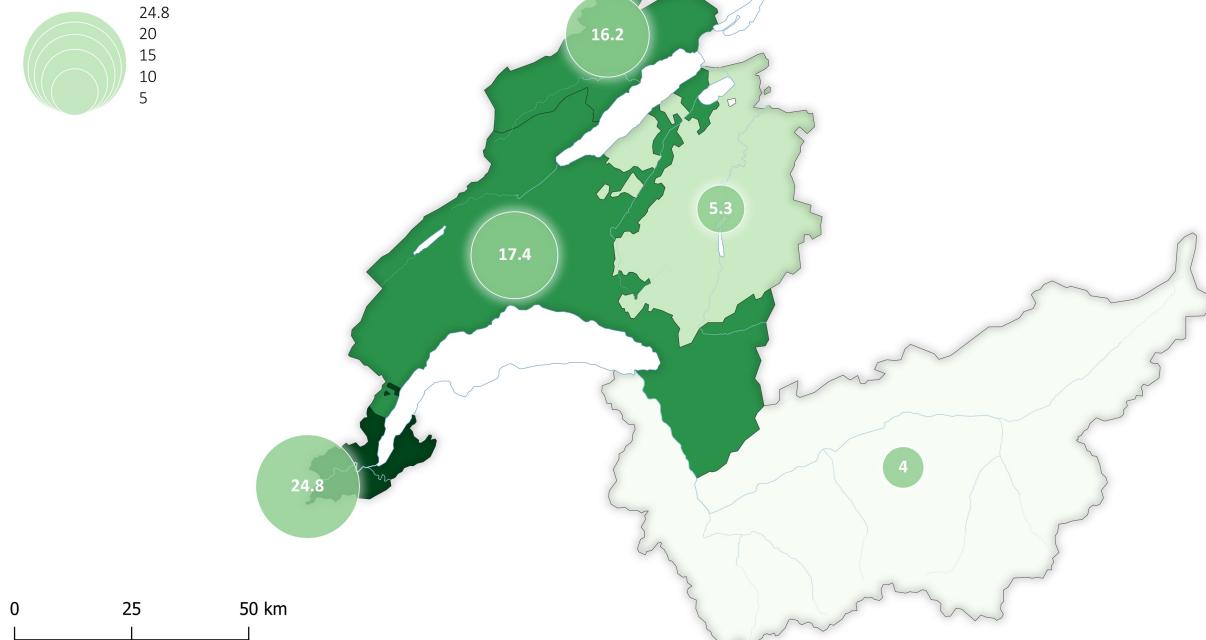
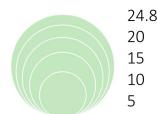
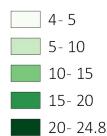
Part des structures par taille



Une répartition inégale des logements sur le territoire

Logements par habitant·e·s, par canton (état 2022)

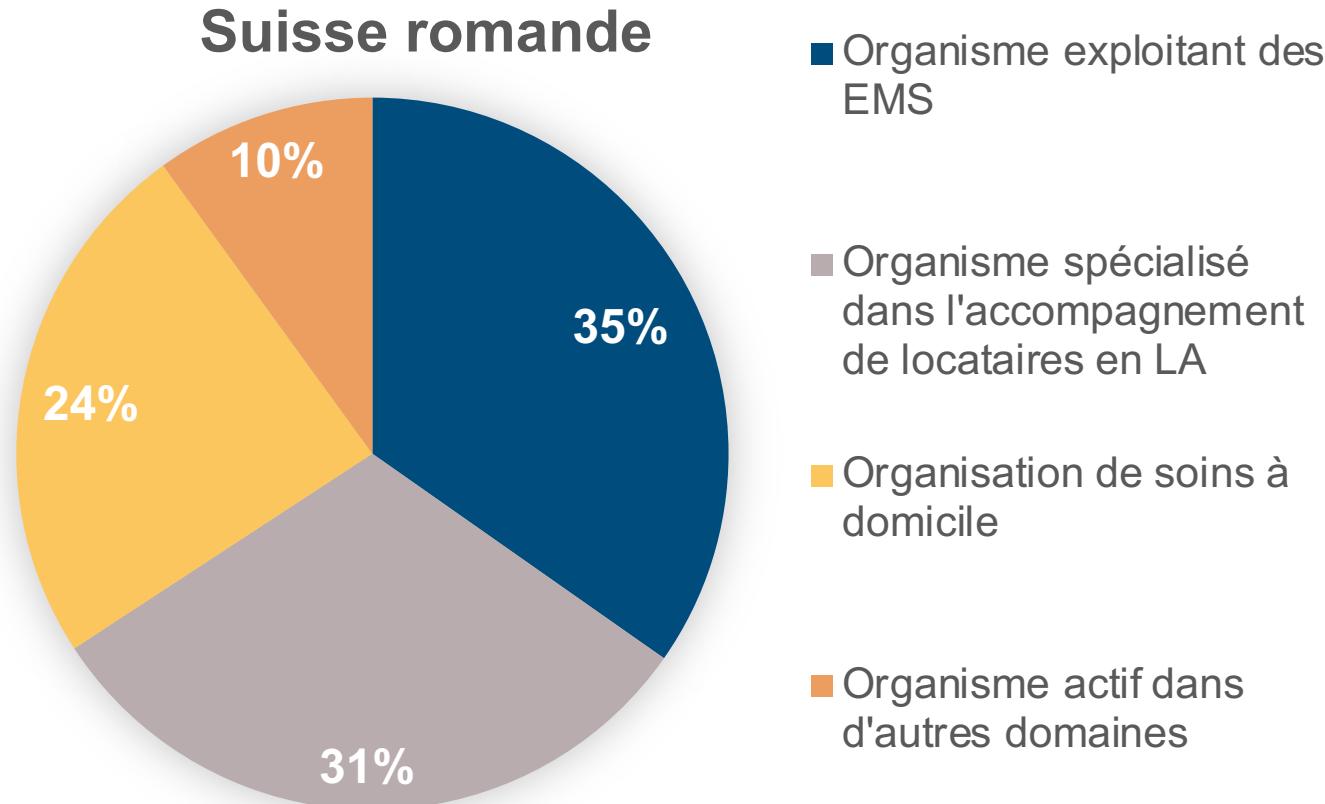
Nombre de logements pour 1000 habitants de plus de 65 ans



- Structuration du marché qui varie fortement en fonction des régions → déploiement des politiques cantonales
- Plus ou moins de régulation et contrôle de l'Etat
- Une grande diversité d'employeurs (porteurs de structures)

Diversité des porteurs de projets

Activité principale du prestataire de services au sein des structures



- Des acteurs qui varient fortement d'un canton à l'autre
- Incidence sur la manière de concevoir le rôle des professionnel·les

Les professionnel·les de l'accompagnement

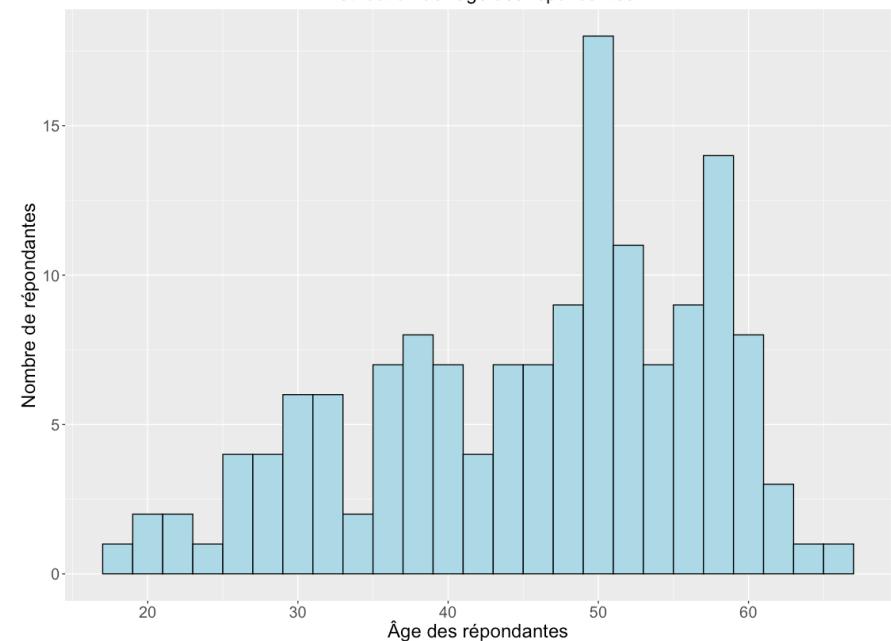
Profil sociodémographique des référent·es sociales

Répondantes au questionnaire, taux de réponse estimé: 60%

- Les référent·es sont dans plus de 90% des cas des femmes ;
- Les personnes de 50 ans et plus correspondent à 50% des référente·es (âge médian 51 ans);
- Principalement des femmes de nationalité suisse
- Pas d'emploi « refuge » ou tremplin

Âge des répondantes

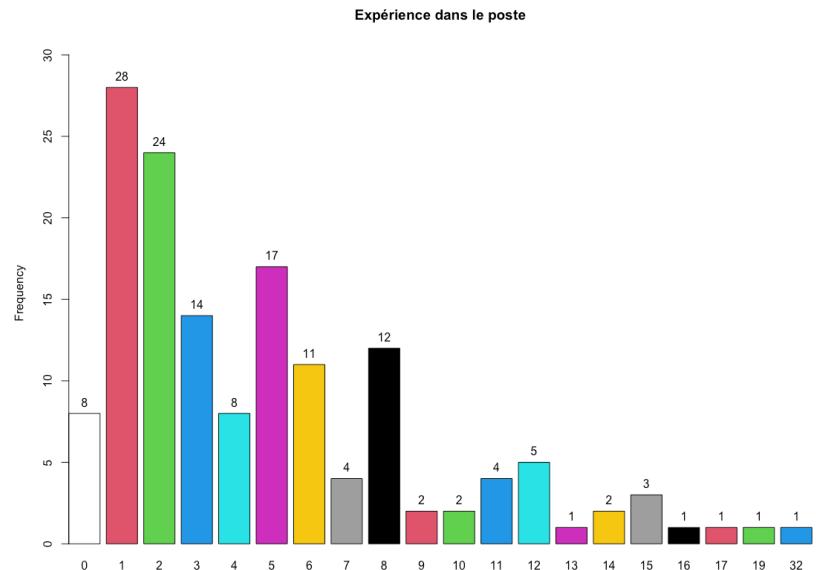
Distribution de l'âge des répondantes



Profil et expérience professionnelle

- Une fonction occupée en moyenne depuis 5 ans, mais avec une grande amplitude
- Une très grande majorité (80%) des répondant·es ont déjà une **expérience de travail** auprès de personnes âgées.
- La moitié de l'ensemble des répondant·es ont travaillé en EMS(long séjour).
- Près d'un tiers des répondant·es ont travaillé dans les soins à domicile.

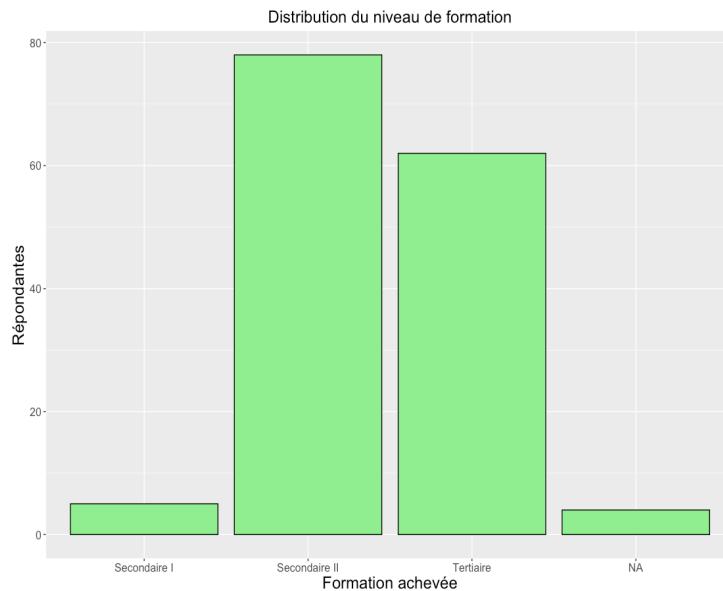
Années d'expérience dans le poste



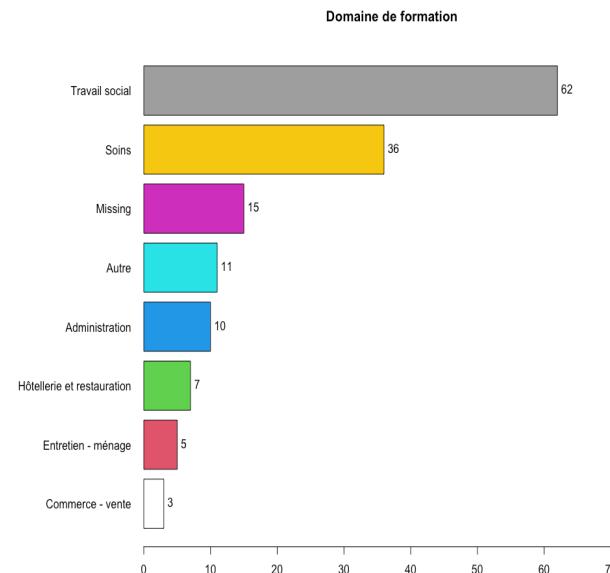
Formation des répondant·es

- 52% formation niveau secondaire II et 42% niveau tertiaire
- Une majorité formée en travail social ou dans les soins
- Une expérience du travail de care domestique dans 60% des cas

Niveau de formation achevée



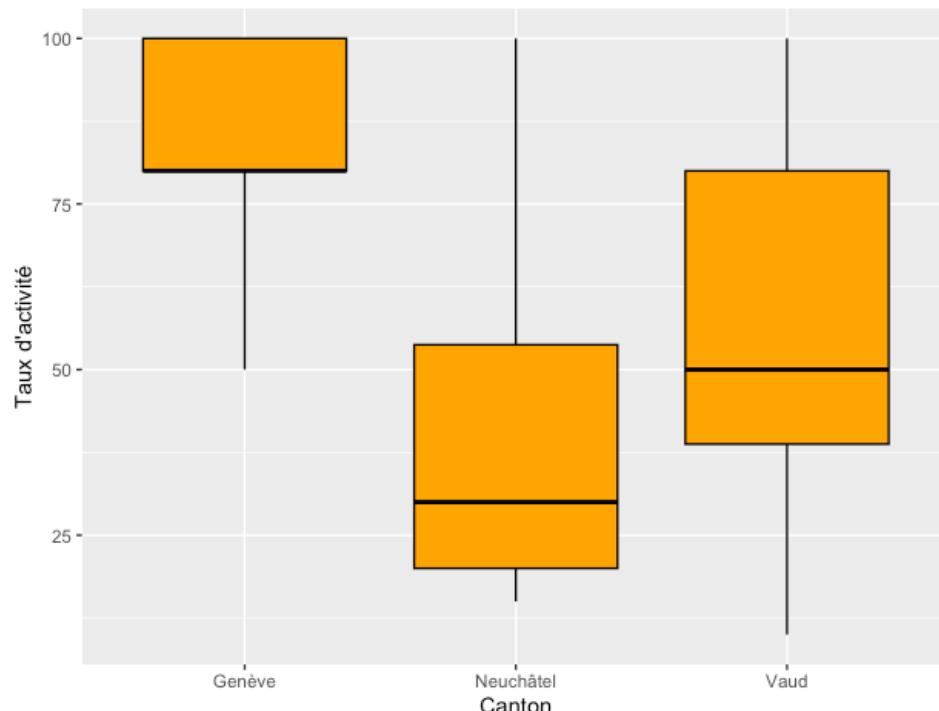
Domaine de formation



Taux d'emploi et organisation du travail

- Le **temps partiel** très répandu (78% des répondant·es)
- Grande variation en fonction du type d'employeur et du modèle d'emploi (différences cantonales)
- Plus de 40% occupent un autre poste, souvent auprès du même employeur
- Certain·es RS sont actives sur plusieurs sites à des petits %
- Deux tiers ont des **horaires fixes**
- Ce qui pose la question de la disponibilité sur site
- 2/3 disent être sollicité·es en dehors de leurs heures de travail

Taux d'activité selon les cantons



Tâches et activités des référentes sociales

| Tâches les plus mentionnées | Tâches les moins mentionnées |
|---|--|
| Répondre aux demandes individuelles : 92% | Assurer des tâches d'entretien ou de nettoyage : 30% |
| Organiser des rencontres, activités, repas communs : 89% | Participer à la vie du quartier : 30% |
| Accueillir les nouveaux locataires : 88% | Assurer un soutien technique (effectuer des réparations) : 32 % |
| Rendre visite aux locataires : 85% | |

- Des professionnelles aux profils variés, mais un faisceau de tâches relativement similaire
- Des différences régionales marquées en termes de conditions de travail et d'une diversité d'employeurs et de types de structures
- Difficile constitution d'une identité professionnelle collective – peu d'unité pour le groupe professionnel des référent·es

S'engager dans un métier émergent

- Absence de «clôture du marché» (Paradeise, 1988) - pas de régulation de l'accès aux postes
- Orientation vers le métier : pas «d'emploi refuge», ni de choix par défaut
- Peu de ruptures ou réorientations professionnelles – **glissement** depuis un secteur voisin

Raisons et motivations de l'engagement

- Pas d'identification à un groupe professionnel ou de référence – **représentation profane** qui conduit à une transition
- Valorisation de deux caractéristiques: la **dimension relationnelle** et **l'autonomie** (motivation et garantie de satisfaction au travail)
- Stratégies de mobilité: **continuité versus distanciation** ou **opportunité**

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Valérie Hugentobler

Professeure · Co-doyenne

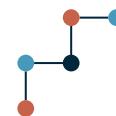
Laboratoire de recherche santé - social (LaReSS)

Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)

HES-SO

Ch. des Abeilles 14 · 1010 Lausanne · Suisse

valerie.hugentobler@hetsl.ch



**Fonds national
suisse**

**HE
TSL**

Habitat seniors : nouvelles structures, nouveaux métiers.

Enjeux d'accompagnement et de professionnalisation.

Haute école de travail social et de la santé de Lausanne (HETSL) - 23 janvier 2026

Enjeux d'une politique de développement des habitats intermédiaires pour personnes âgées en France.

Le projet HILAUSENIORS et la question des autonomies

Laurent NOWIK

Unité de recherche sur le vieillissement de la Cnav

HILAUSENIORS

Habitats Intermédiaires Logements Autonomie SENIORS





- **INTRODUCTION**
 - o Un défi démographique devant nous
 - o La dualité « Domicile / EHPAD » à dépasser
- **HABITAT INTERMEDIAIRE : UNE REFLEXION RECENTE**
 - o Une question de définition (et de frontières avec le logement adapté et les institutions médico-sociales)
 - o La recherche CITERES-CEDETE (2012-2014)
 - o Diffusion de la notion depuis 2018
- **LA RECHERCHE HILAUSENIORS**
 - o PPR Autonomie -> Question de départ. Plusieurs dimensions de l'autonomie dans une approche pluridisciplinaire
 - o Une collecte inédite et ambitieuse de données (enquêtes OFFRE, HILOS, FOCUS)
 - o Des terrains contrastés pour repérer l'exhaustivité des HI dans 9 départements et comprendre les logiques d'acteurs
- **DEVELOPPEMENT DES HI : QUELQUES ENJEUX POUR L'AVENIR**



INTRODUCTION



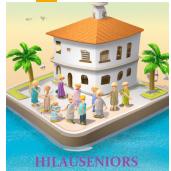
HABITAT INTERMEDIAIRE : UNE REFLEXION RECENTE

- Une question de définition (et de frontières avec le logement adapté et les institutions médico-sociales)
- La recherche CITERES de 2012-2014
- Diffusion de la notion depuis 2018



LA RECHERCHE HILAUSENIORS

- PPR Autonomie -> Question de départ. Plusieurs dimensions de l'autonomie dans une approche pluridisciplinaire
- Une collecte inédite et ambitieuse de données (enquêtes OFFRE, HILOS, FOCUS)
- Des terrains contrastés pour repérer l'exhaustivité des HI dans 9 départements et comprendre les logiques d'acteurs

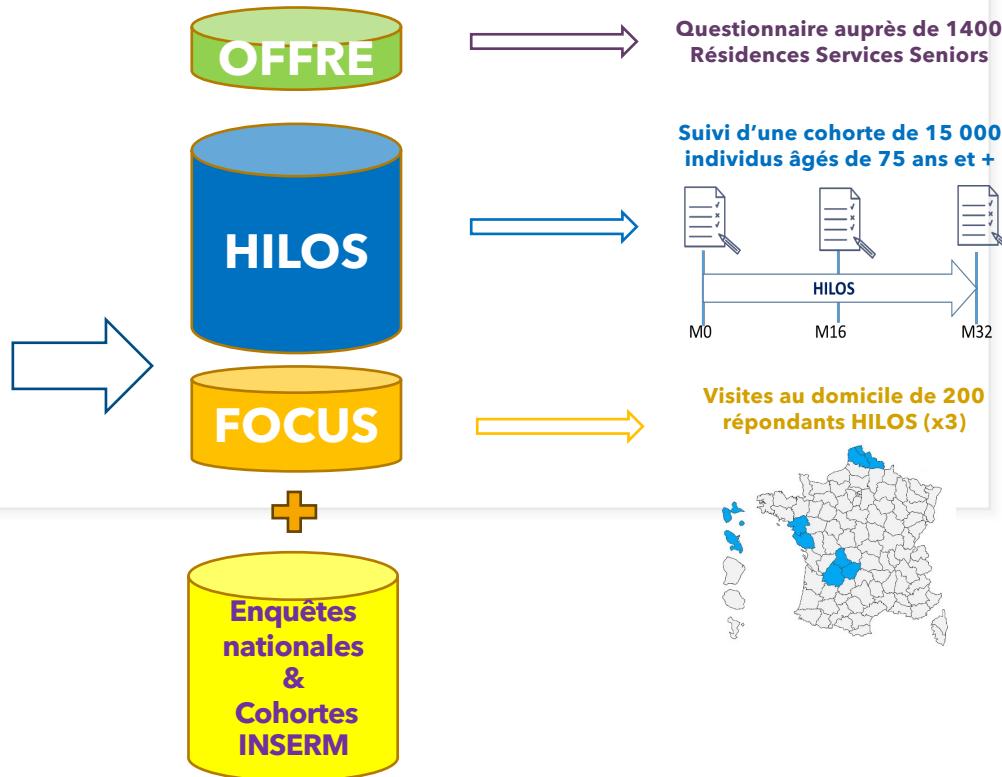
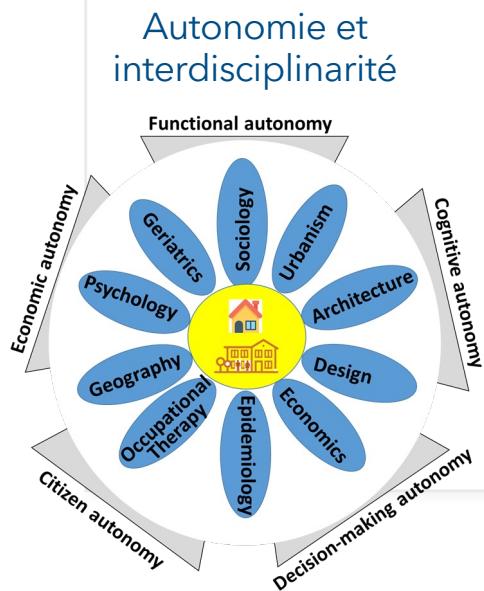


Objectifs de la recherche

- Etudier l'évolution de l'autonomie des seniors selon les formes d'habitat (Habitats Intermédiaires *versus* Logements ordinaires).
- Regarder comment les pratiques, habitudes et relations interpersonnelles en lien avec le logement et l'environnement influencent l'autonomie.
- Analyser les conséquences d'une transformation du logement (adaptation ou déménagement) sur le degré d'autonomie et la capacité à se réapproprier le domicile dans un contexte de perte d'autonomie.
- Comprendre les logiques d'entrées et de sorties des seniors, depuis ou vers les habitats intermédiaires



Question de départ : les habitats intermédiaires - par les services qu'ils proposent, par leur localisation et la dimension collective qu'ils offrent – constituent-ils une alternative à l'habitat classique pour prévenir et retarder la perte d'autonomie ?



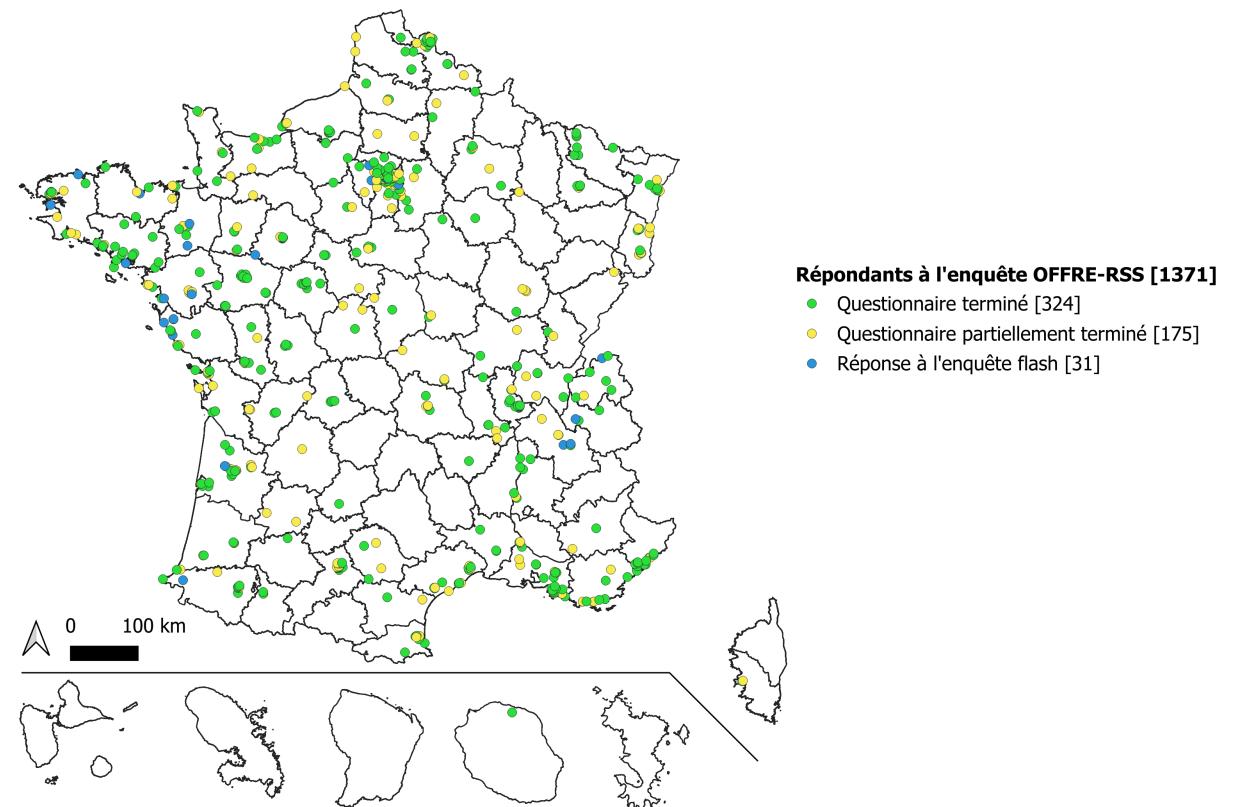


Bilan de la collecte Offre

- Public-cible : 1371 RSS (ou supposées)
- Collecte principale : 499 répondants dont 324 ont fini le questionnaire
- Enquête flash : 31 répondants supplémentaires dans trois groupes
- 530 répondants dont 22 ne sont pas des RSS
- Des répondants dans la plupart des grands groupes (1 seulement a très peu répondu)
- Participation à hauteur de 37 %



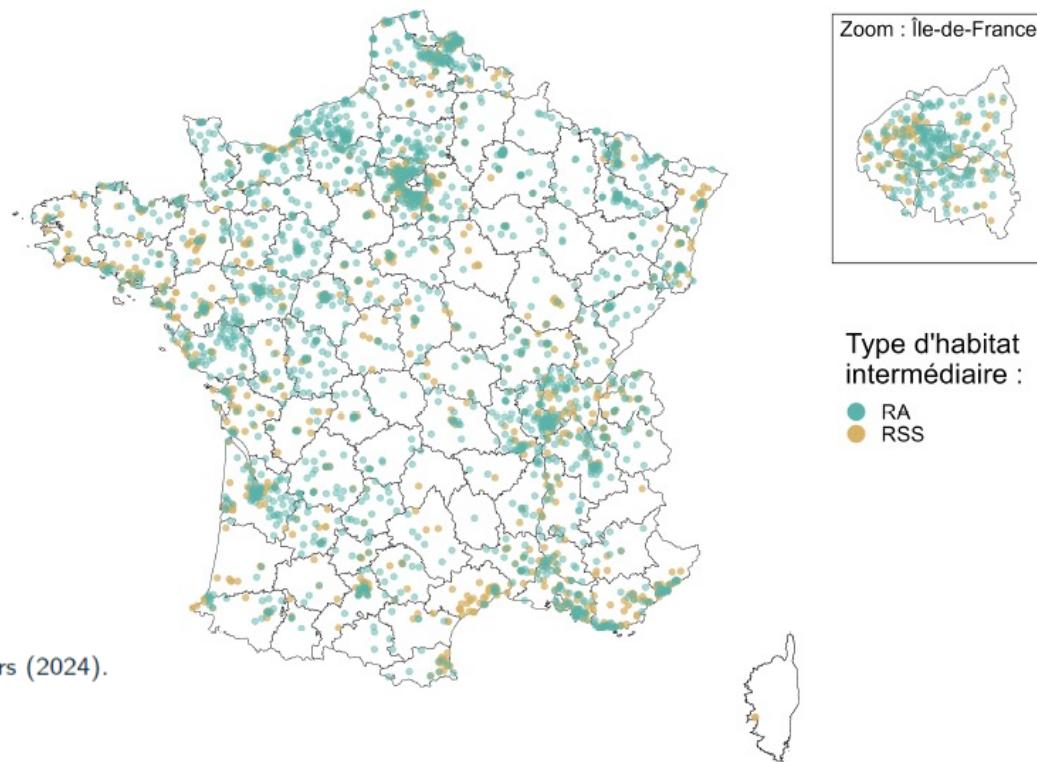
Distribution des répondants (RSS) à Offre





Les RA et RSS en France métropolitaine

Figure 1: Répartition des RA et RSS



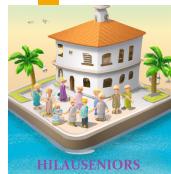
Sources : Finess (2025), Hilauseniors (2024).

Sources : Finess (2025), Hilauseniors (2024).



Les répondants RSS

- 300 RSS sur 500 répondants fournissent de nombre de résidents dans les structures : 65 logements et 79 résidents par structure en moyenne
- Population totale : plus de 23 700 résidents
- Projection sur les ~1350 structures enquêtées : environ 106 650 personnes habitant en RSS



La cohorte HILOS



Hilauseniors
L'impact de l'habitat sur l'autonomie



Questionnaire anonyme

Pour répondre aux questions, il suffit de cocher la case ou les cases qui correspondent à votre situation, avec un stylo à l'encre noire

Si vous vous trompez, griffonnez la case comme suit  puis cochez la case de votre choix

L'adresse postale présente sur le courrier d'accompagnement est-elle correcte ?

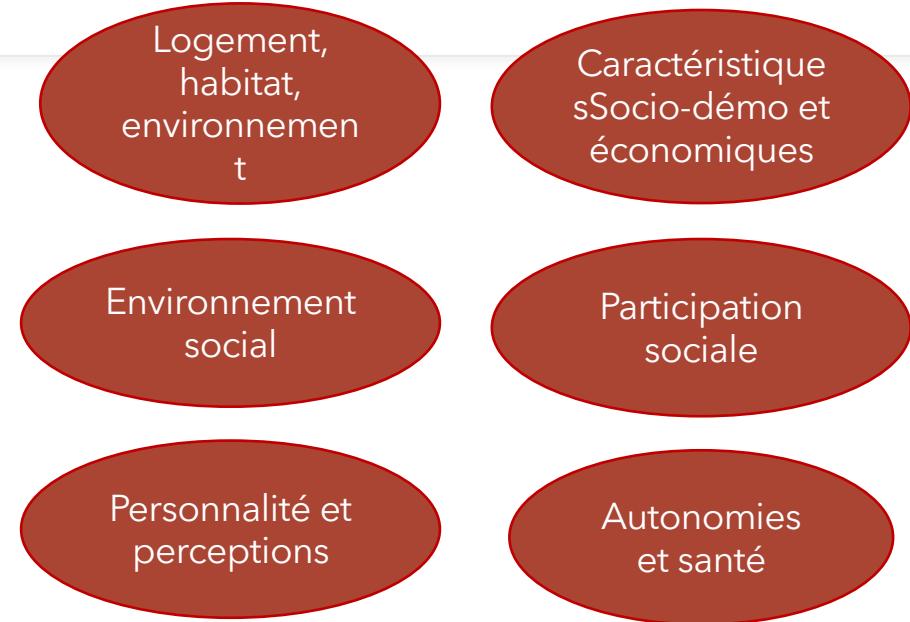
- Oui
- Non

Si elle comporte des erreurs ou si vous avez déménagé, merci d'inscrire votre adresse corrigée ci-dessous :

Dans tout questionnaire, la loi exige que les répondants donnent leur consentement éclairé et explicite :

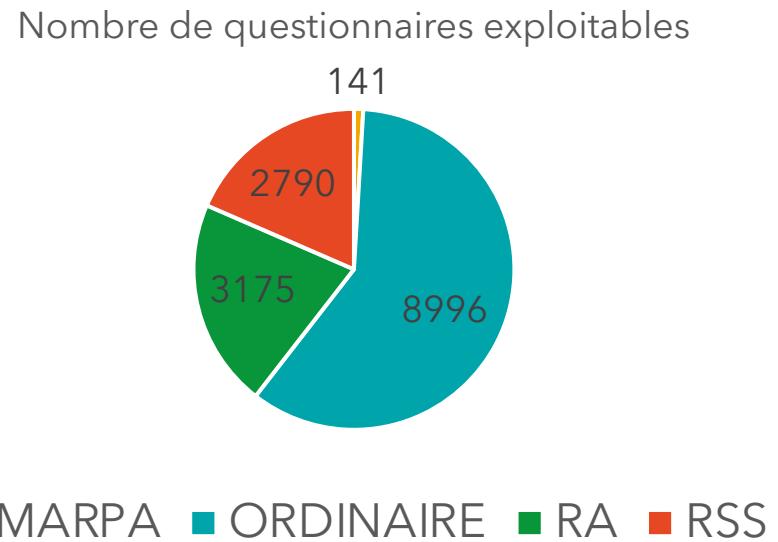
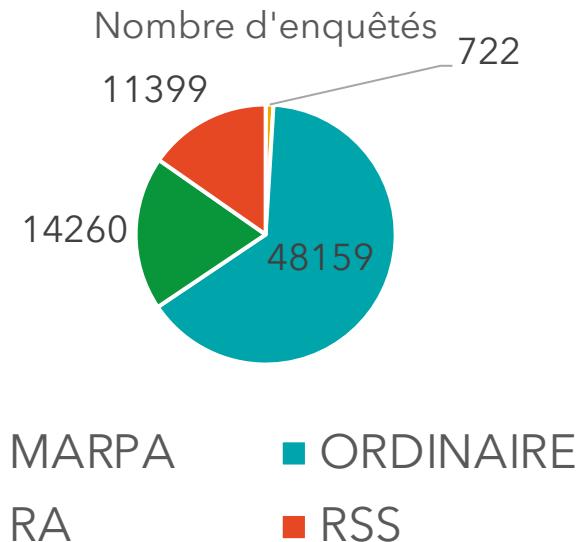
- En cochant cette case, j'accepte de répondre à ce questionnaire et que la CNAV analyse mes réponses

L'enquête a fait l'objet d'une autorisation de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (Cnil) en date du JJ/MM/2024. Elle a aussi reçu un avis favorable du Conseil national de l'information statistique (Cnis) et du Comité éthique et scientifique pour les recherches, les études et les évaluations dans le domaine de la santé (Cesrees) pour sa qualité scientifique et sa pertinence éthique.





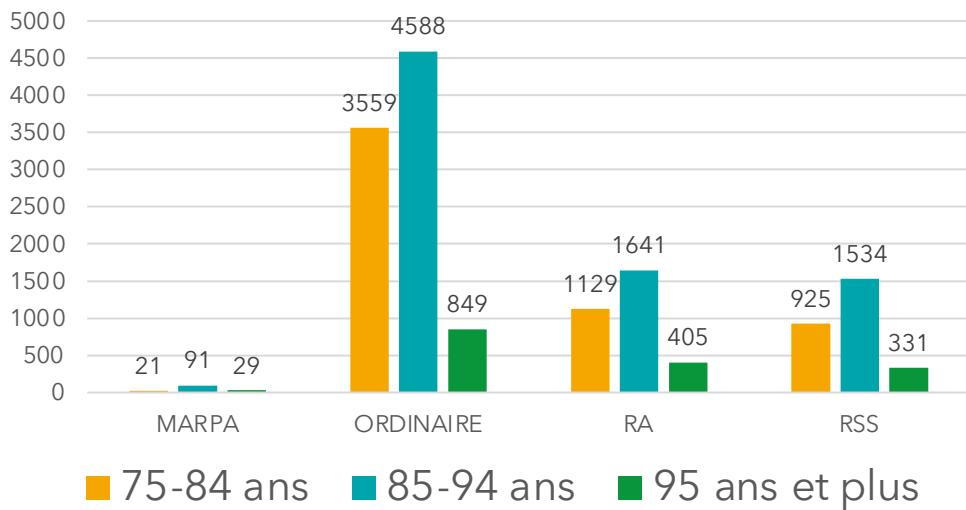
Les 15 000 répondants par rapport aux 75000 enquêtés





Distribution des 15000 répondants

Distribution des répondants HILOS
par tranches d'âge et types de
logement



| | 75-84 ans | 85-94 ans | 95 ans et plus | Total |
|------------|-----------|-----------|----------------|-------|
| MARPA | 15% | 65% | 21% | 100% |
| ORDINAIR E | 40% | 51% | 9% | 100% |
| RA | 36% | 52% | 13% | 100% |
| RSS | 33% | 55% | 12% | 100% |

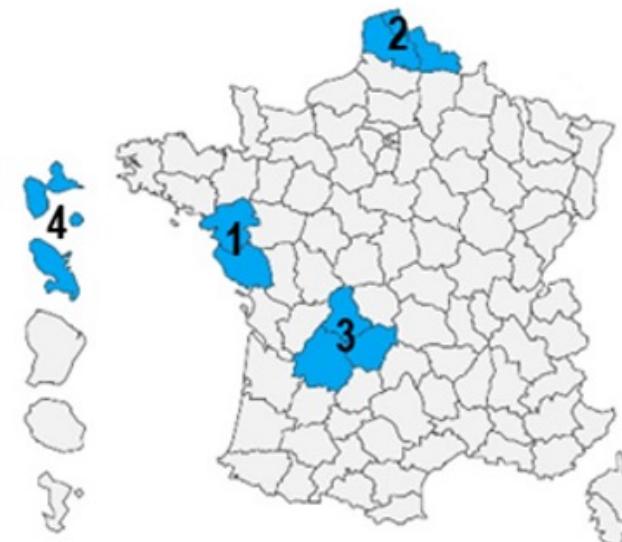


FOCUS : Approfondir les dimensions de l'autonomie auprès de 200 retraités

- 4 terrains contrastés.
- 100 personnes en habitat intermédiaire et 100 en logement ordinaire.
- Les retraités volontaires sont rencontrés à leur domicile. La durée de la rencontre dure entre 2 et 3 heures.
- Protocole administrable par tous les chercheurs du consortium

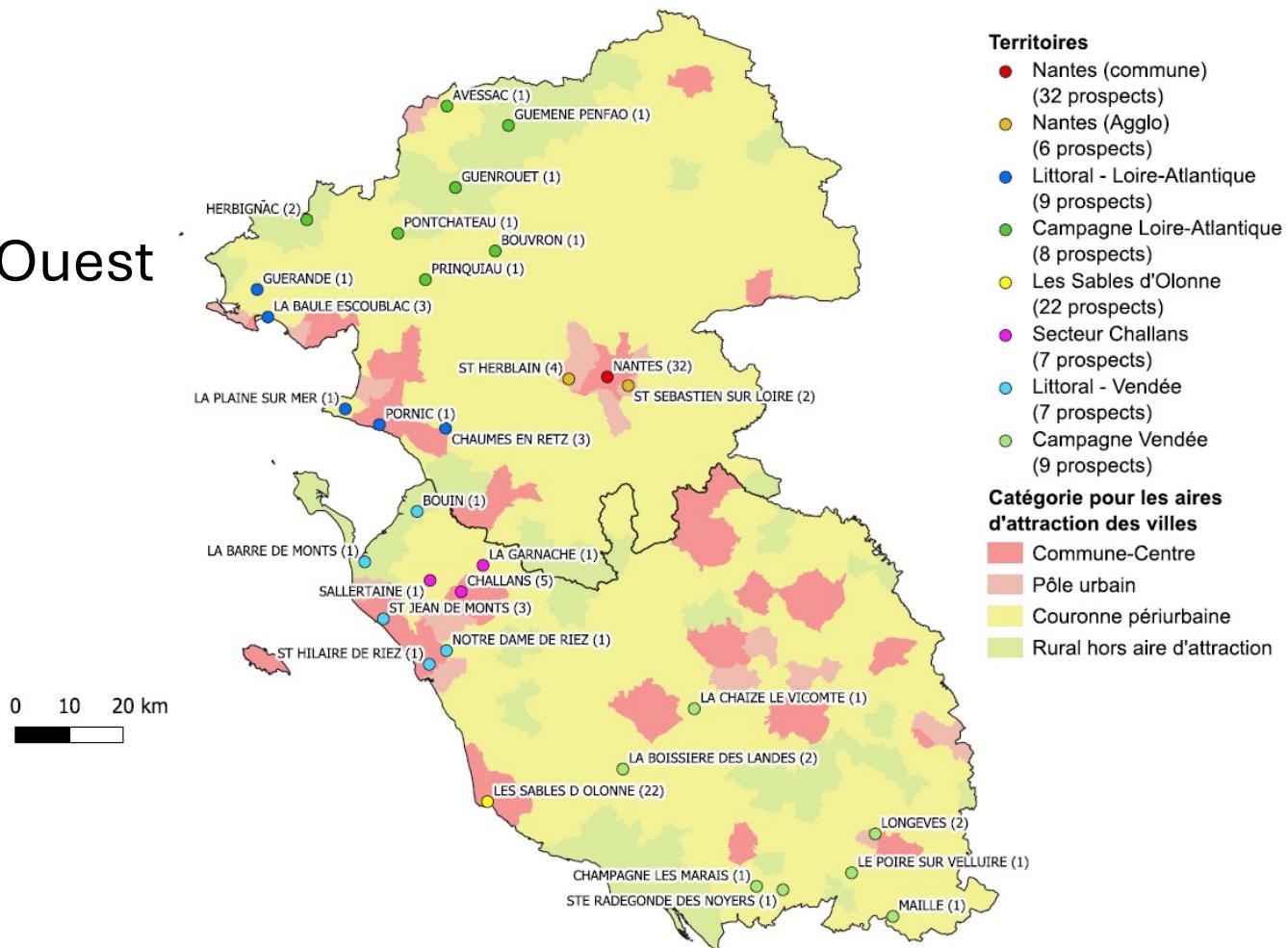
| PROTOCOLE FOCUS | |
|---|---------------------------------------|
| 00_Consignes initiales | 800_Autonomie fonctionnelle 1 |
| 100_Caractéristique Socio-démo-éco | 900_Autonomie fonctionnelle 2 |
| 200_Trajectoire résidentielles | 1000_Autonomie cognitive/Part 2 |
| 300_Caractéristique du logement et de l'environnement | 1100_Représentation du vieillissement |
| 400_Projection résidentielle | 1200_L'autonomie qui compte pour moi |
| 500_Autonomie | 1300_Conclusion |
| 600_Bien être, qualité de vie | 1400_Hors temps d'enquête |
| 700_Autonomie cognitive/Part 1 | 1700_Questionnaire F.C.Q |

[Suivant →](#)





Terrain Ouest





ENJEUX DES HABITATS INTERMEDIAIRES POUR LES PROCHAINES ANNEES

Clarification conceptuelle

Réponse systémique

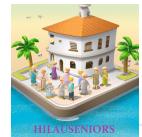
Prévention et accompagnement de l'autonomie.

Professionnalisation

Protection des personnes vulnérables

Egalités / inégalités d'accès (aspects économiques et territoriaux)

Ethique



Pour en savoir plus :

Site internet de la DSPR :

<https://www.statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr/le-projet-hilauseniors/>
<https://youtu.be/GKxO7-SousQ>

LinkedIn : Hilauseniors

<https://share.google/QcjNHkV5wvXLOj90e>

La gazette HILAUSENIORS (avec l'appui de la DICOM) :

<https://www.statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr/gazette-hilauseniors/>

Dernier numéro :

<https://www.statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr/la-gazette-hilauseniors-n-3/>

N°3 - Novembre 2025

La gazette
Hilauseniors

Hilauseniors : Plaidoyer intermédiaire - Logements - Autonomie - Séniors est un programme de recherche sur l'indépendance et l'autonomie des seniors associant 13 partenaires.

ÉDITO

Dans les précédents numéros, nous avons abordé les enjeux de vie de HILLOS. Un grand nombre de milliers de retraités qui nous ont fait confiance pour répondre et participer. Le collectif est terminé ! Grâce à ces réponses, nous allons aujourd'hui pouvoir élaborer une proposition de logement et d'autonomie des personnes âgées de plus de 70 ans. L'ensemble de nos travaux sera offert aux acteurs des politiques.

Un travail de recherche et d'analyse. On s'intéresse notamment à des différences salutaires (ou non) entre les personnes qui vivent en résidence et celles qui vivent à domicile. C'est d'ailleurs pour mieux comprendre la diversité des situations que nous nous sommes mis à interviewer les personnes qui nous iront prochainement rencontrer des retraités. Nous privilierons ces territoires (pages 2 et 3) et nous intéresserons à leurs besoins spatiaux que nous développerons.

Ce numéro nous permet aussi de présenter le travail de recherche en psychologie qui compose notre collection. Puis, à la suite d'un article de la DICOM, nous poursuivrons notre découverte des résultats de l'enquête sur les personnes âgées de plus de 70 ans, menée par graine aux enquêtes de la Drees (page 4).

LE PROJET

La recherche Hilauseniors s'appuie notamment sur trois enquêtes originales. Dans les deux premiers numéros de la gazette, nous avons annoncé le lancement de deux d'entre elles : l'enquête OFFRE et l'enquête OFFRE.

L'enquête HILLOS

L'enquête HILLOS vise à constituer une large cohorte de retraités âgés de 75 ans et plus vivant en habitat individuel ou en habitation collective. Au total, 12 000 questionnaires ont été envoyés au domicile de retraités de 75 ans et plus ; plus de 15 000 ont répondu. Dans les prochains mois, nous publierons dans l'équipe scientifique analyseront les données recueillies.

L'enquête OFFRE

On connaît très bien les résidences autonomie gérées aux personnes âgées par les opérateurs privés. On connaît mal les autres types d'habitat intermédiaire, notamment ceux du secteur marchand. Nous avons adressé un questionnaire en ligne à 700 personnes âgées de 70 à 85 ans vivant en résidence. À ce jour, près d'un tiers des structures repérées y ont répondu.

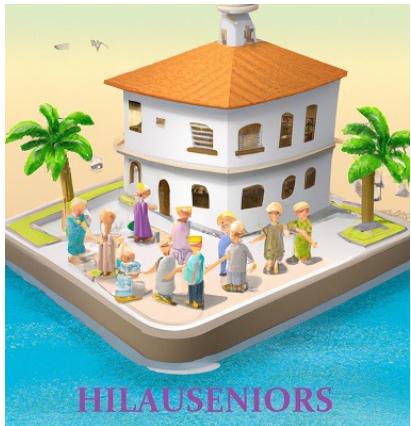
L'enquête FOCUS

À présent, nous lançons l'enquête FOCUS. Individus âgés de plus de 70 ans vivant en résidence. Parmi les 12 000 retraités ayant répondu au questionnaire HILLOS, 200 vont être rencontrés pour réaliser une rencontre à domicile et explorer plus finement les besoins et les aspirations des personnes âgées de plus de 70 ans, après les critères suivants : avoir déclaré dans le questionnaire HILLOS être volontaire pour approfondir l'étude, vivre en résidence, être en bonne santé et être en état de se déplacer et résider dans l'un des 6 départements préétablis par l'équipe scientifique (cf. « Zoom sur »). Les visites à domicile seront réalisées par les membres de l'équipe scientifique.

FRANCE anr

Cnav

Sécurité sociale



HILAUSENIORS

Habitats Intermédiaires Logements Autonomie SENIORS

Merci de votre attention
laurent.nowik@cnav.fr

Les habitats avec accompagnement en Suisse romande : structures et acteurs

Habitat seniors : nouvelles structures, nouveaux métiers. Enjeux d'accompagnement et de professionnalisation – 23 janvier 2026

Damien Mioranza



Haute école de travail social et de la santé Lausanne

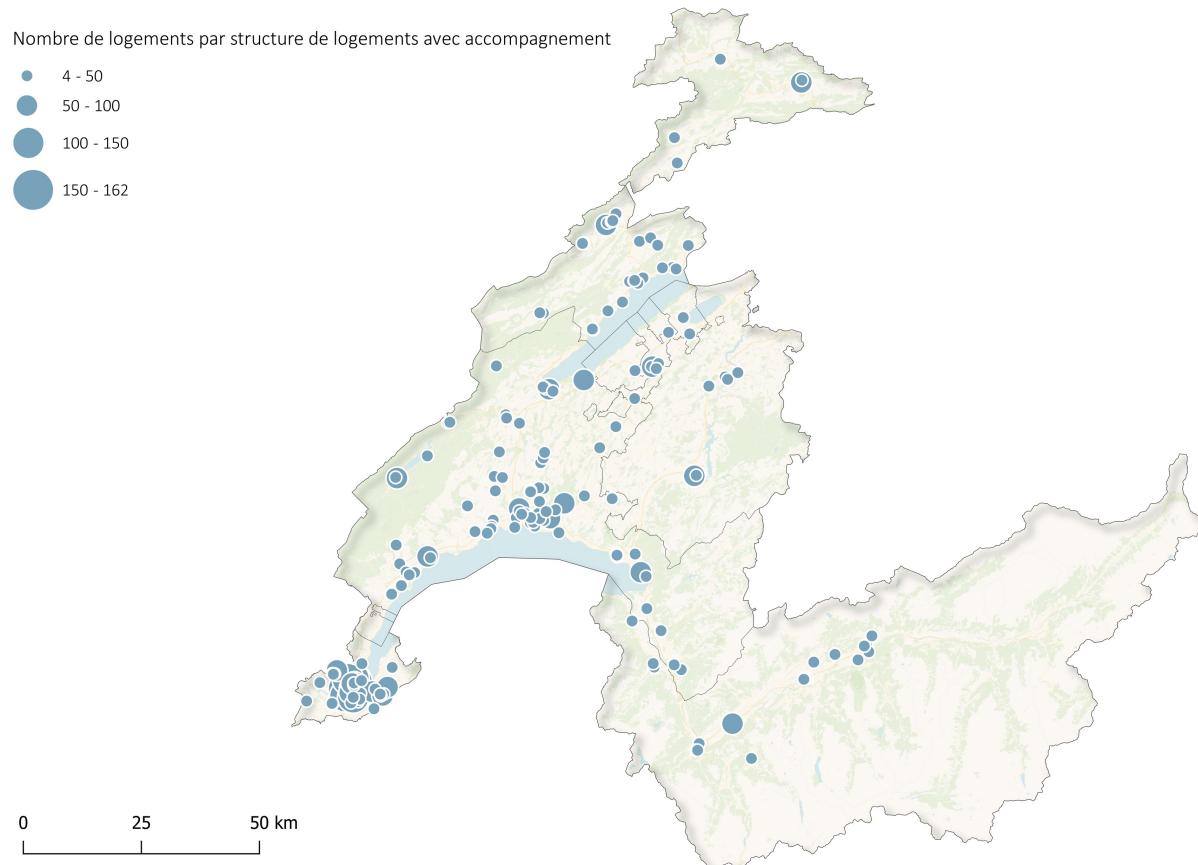
Définir et délimiter l'habitat avec accompagnement

1. Des logements privés relevant du droit du bail ordinaire
 - → Distinction avec les structures d'hébergement (EMS)
2. Des logements affiliés à un collectif favorisant l'établissement de liens sociaux entre habitant·e·s
3. Une forme d'accompagnement reposant sur la présence régulière d'un·e ou plusieurs professionnel·le·s au sein de la structure
 - → Distinction avec les logements facilitant simplement l'accès à des services

L'ampleur et la répartition territoriale des logements

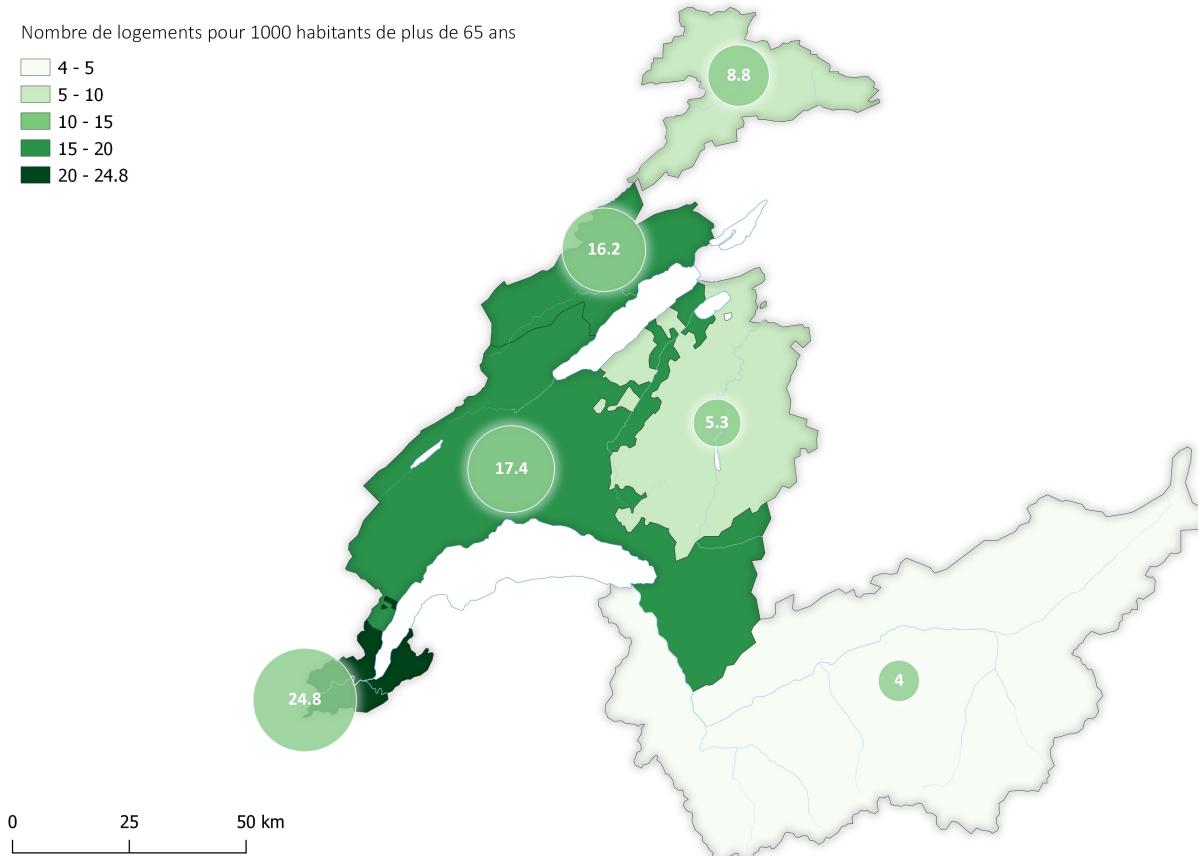
L'ampleur et la répartition territoriale de l'habitat avec accompagnement

- 190 structures, + 5'700 logements



L'ampleur et la répartition territoriale de l'habitat avec accompagnement

- De 4 à près de 25 logements par 1'000 habitant·e·s de 65 ans et + selon les cantons



Des politiques cantonales contrastées

- Des structures au développement récent, sous l'impulsion de politiques cantonales :
 - Vaud, LAPRAMS, 2006 : « *Un logement protégé est un appartement indépendant conçu pour permettre le maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées et dans lequel des prestations médico-sociales reconnues par la loi sont dispensées.* »
 - Genève, RSDom, 2010 : « *Les immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) proposent des logements adaptés aux besoins d'encadrement et de sécurité des personnes en âge AVS.* »
 - Neuchâtel, REPRA, 2015 : « *Le présent règlement s'applique aux appartements avec encadrement. Il fixe les dispositions relatives à la planification et les conditions de reconnaissance.* »

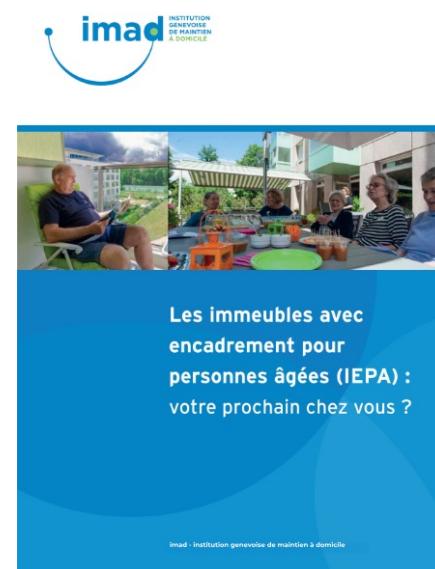
Le conventionnement : levier du développement de l'habitat

- Informer et promouvoir l'habitat avec accompagnement

Vaud : Les Logements adaptés avec accompagnement (LADA)



Genève : Les immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA)



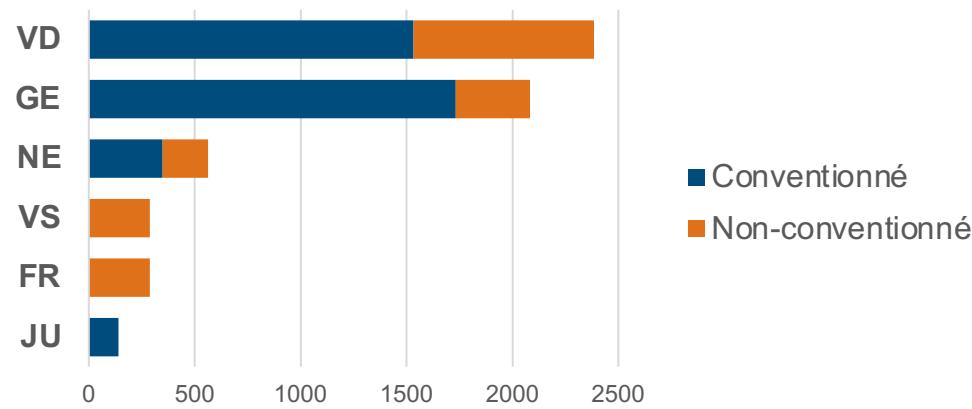
Neuchâtel : Les appartements avec encadrement (AE)



Le conventionnement : levier du développement de l'habitat

- Couvrir les frais d'accompagnement
 - Près de 43% des locataires de LADA bénéficient des prestations complémentaires
(Bedin, Droz-Mendelzweig, Dellepiane, Sobrino Piazza, 2021)

Nombre de logements conventionnés par canton



Les formes de l'habitat avec accompagnement

La diversité de l'habitat avec accompagnement



- Une diversité architecturale, de nombre de logements (de 4 à 162) de public, d'exploitant, etc.

Deux dimensions centrales pour rendre compte du projet de vie proposé

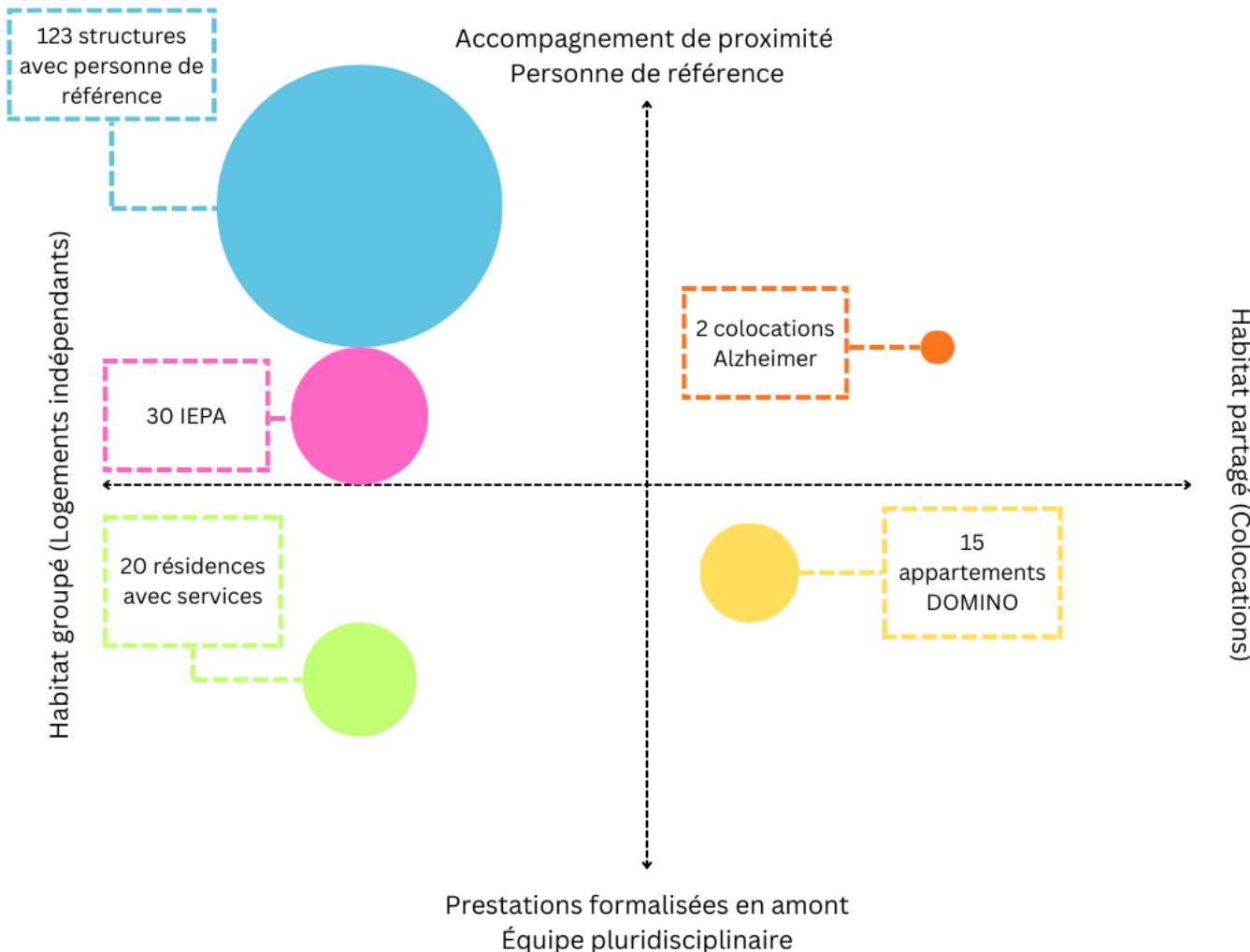
1. Le mode de cohabitation :

- **L'habitat groupé**, en logements indépendants : *continuité avec le domicile ordinaire*
- **L'habitat partagé**, en colocation : *vie en communauté*

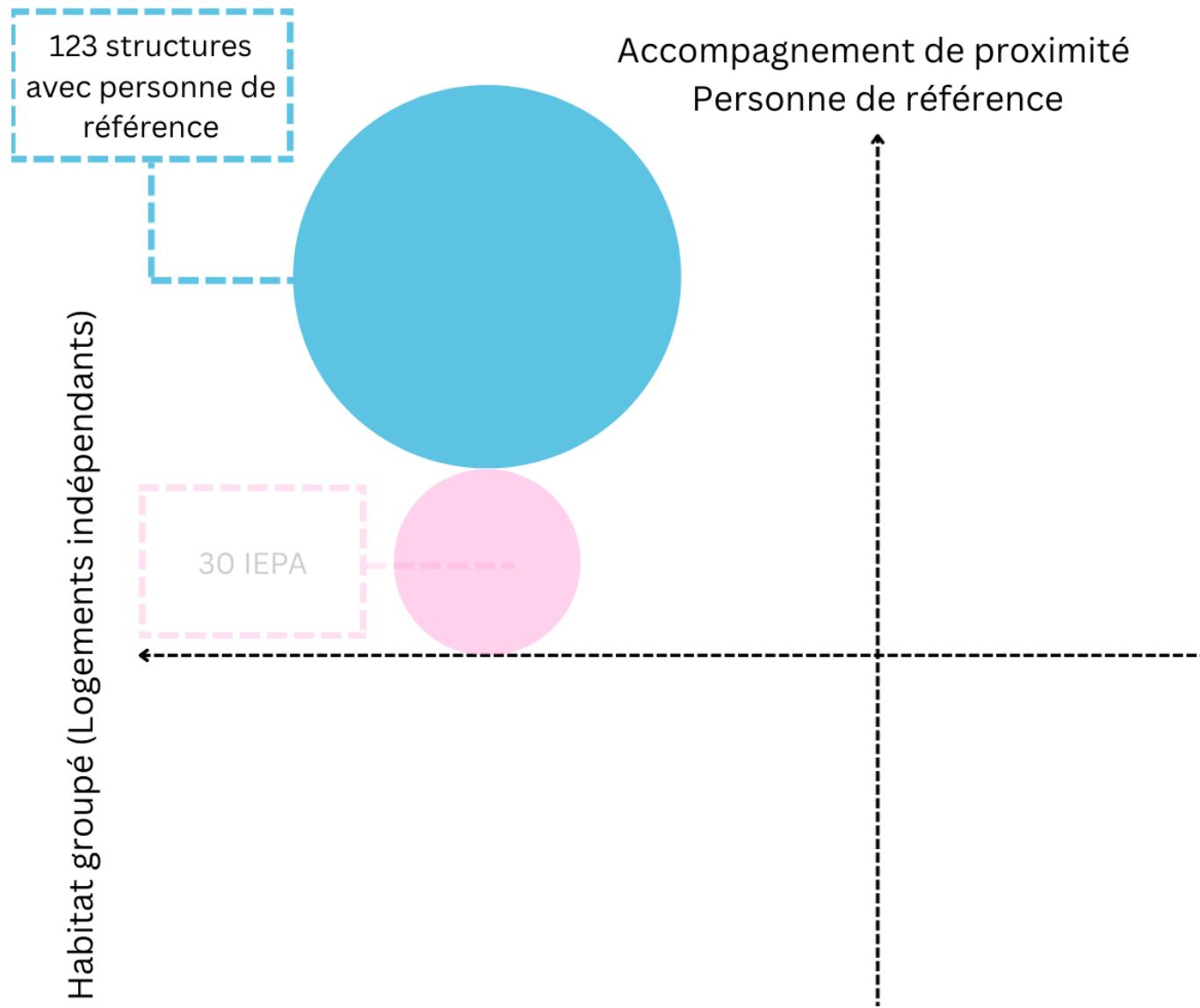
2. L'incarnation de l'aide :

- Une (ou quelques) personnes de référence :
accompagnement de proximité
- Une équipe pluridisciplinaire : catalogue de *prestations formalisées en amont*

Typologie des formes d'habitat avec accompagnement

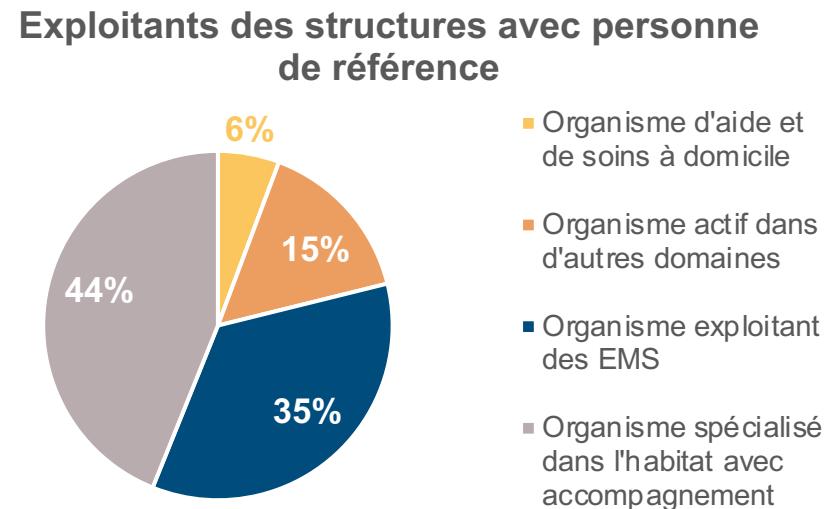
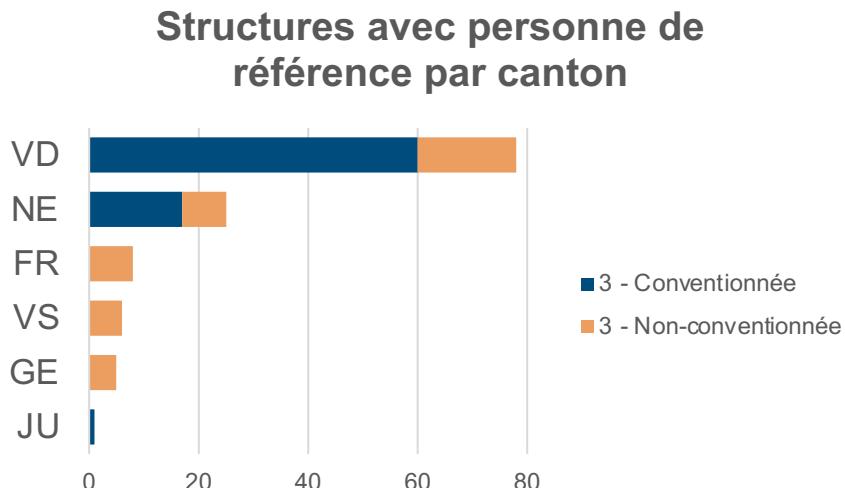


Les structures avec personne de référence

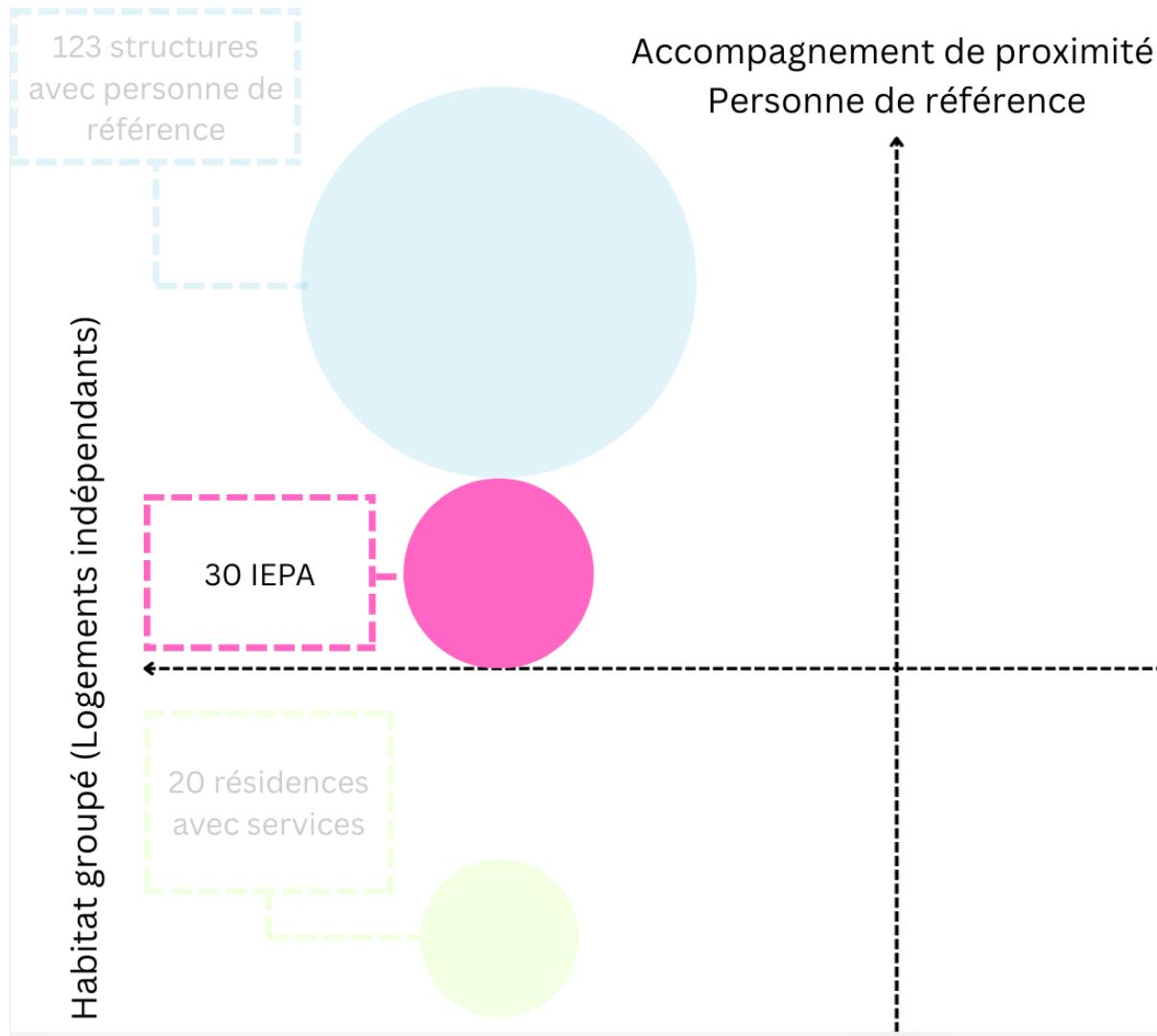


Les structures avec personne de référence

- Des logements indépendants regroupés
- Une (ou deux) personnes de référence, assurant un *accompagnement de proximité*

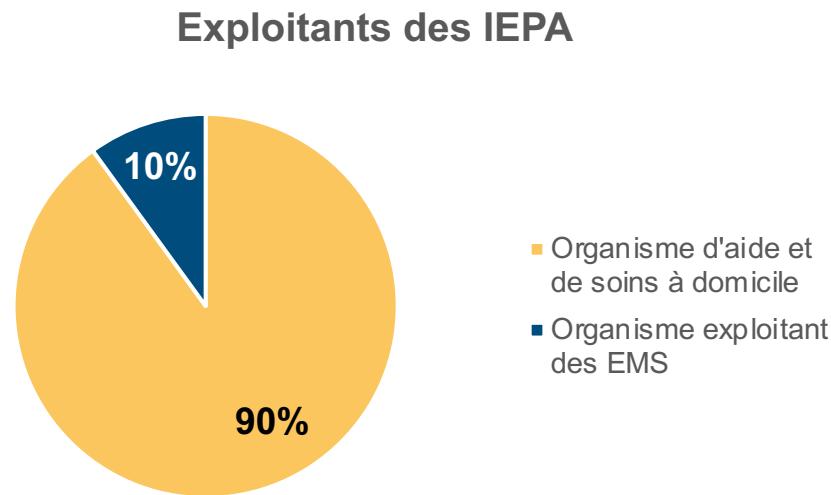


Les immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA)

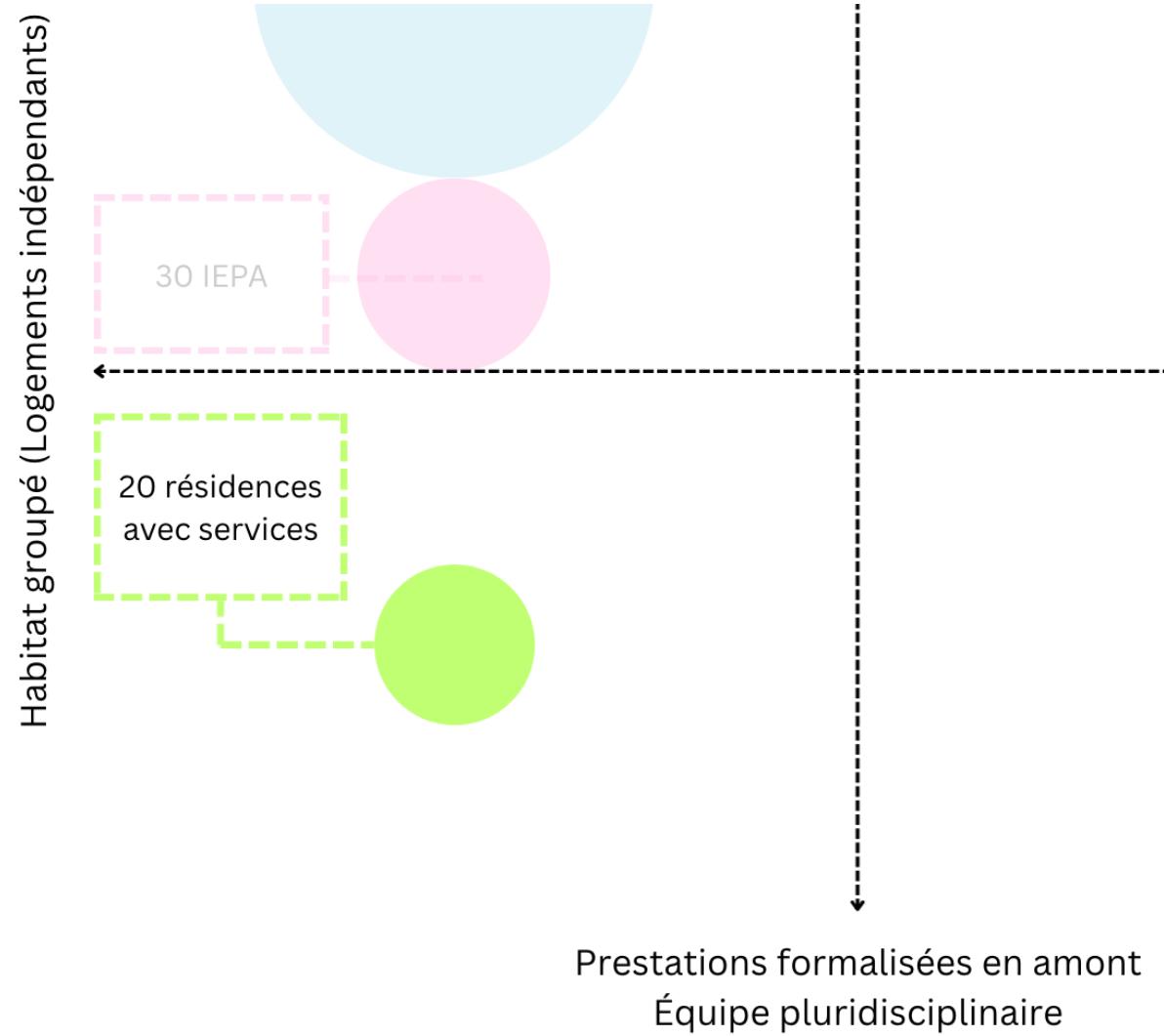


Les immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA)

- Des logements indépendants regroupés
- 2 à 4 personnes de référence aux tâches délimitées
- Une collaboration accrue avec les soins à domicile

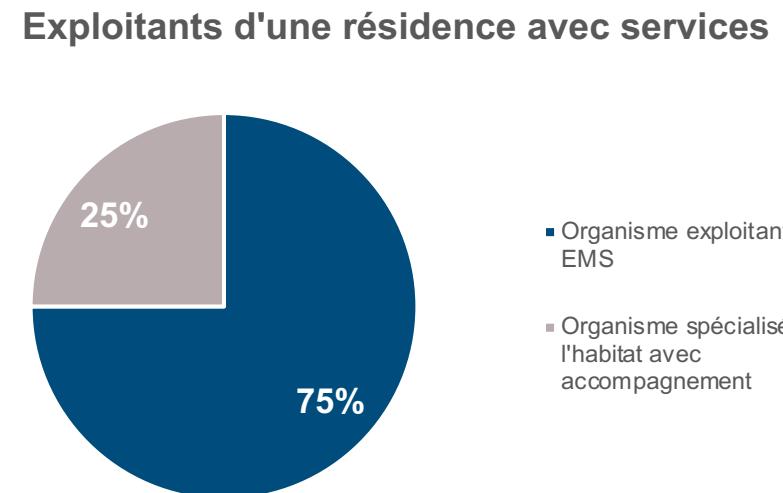
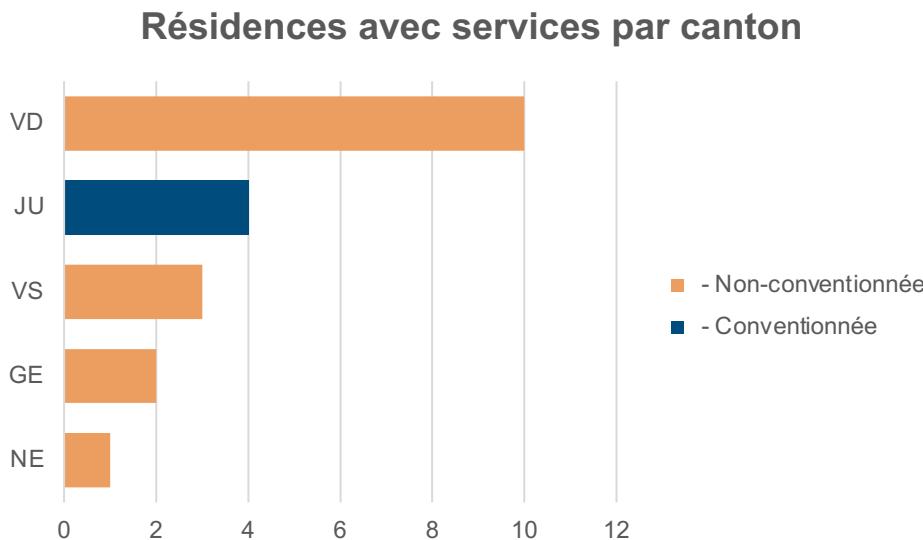


Les résidences avec services



Les résidences avec services

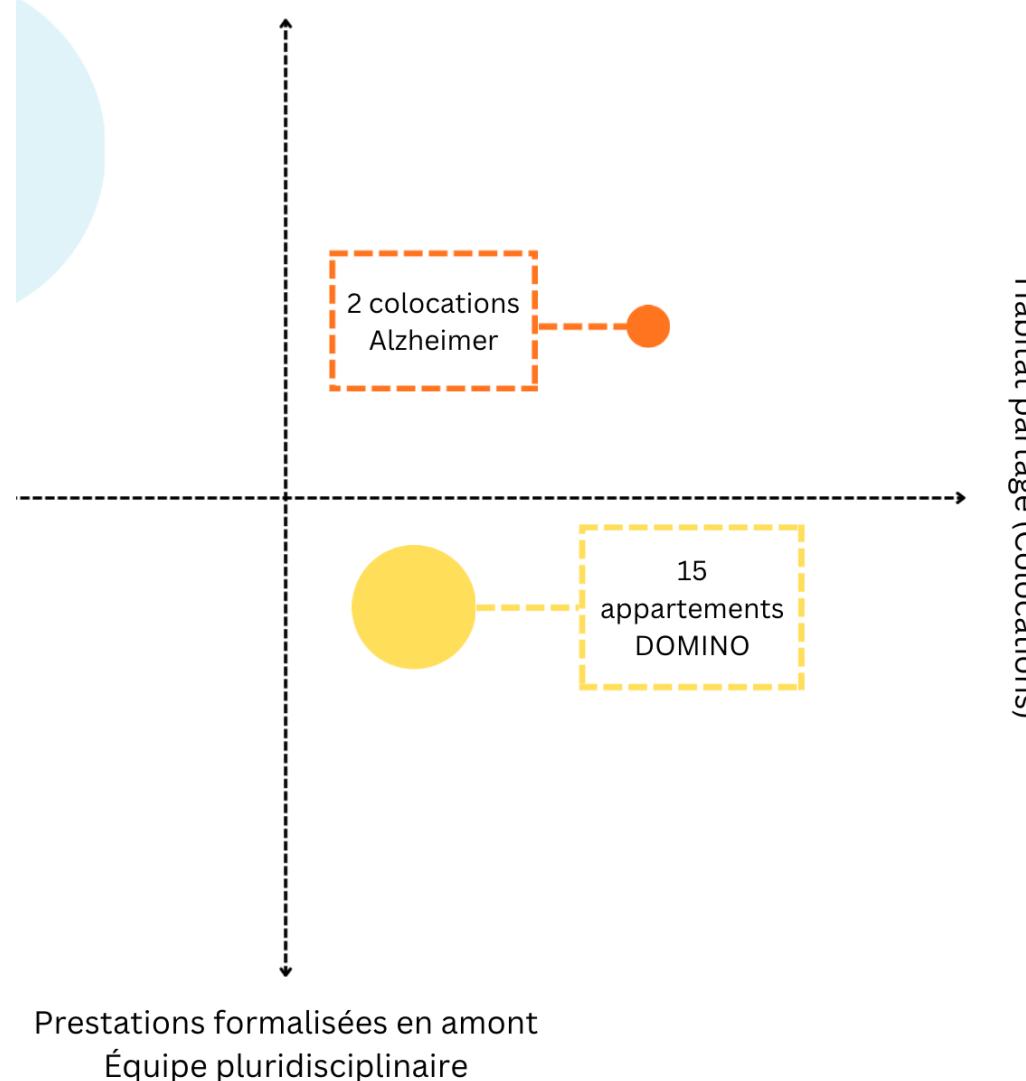
- Des logements indépendants regroupés
- Des prestations relativement standardisées, dont des soins proposés à l'interne
- Une équipe pluridisciplinaire



Les habitats partagés

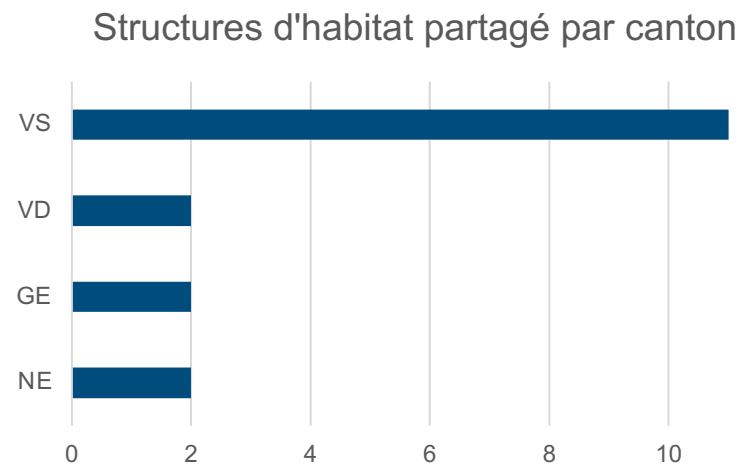
Accompagnement de proximité

Personne de référence

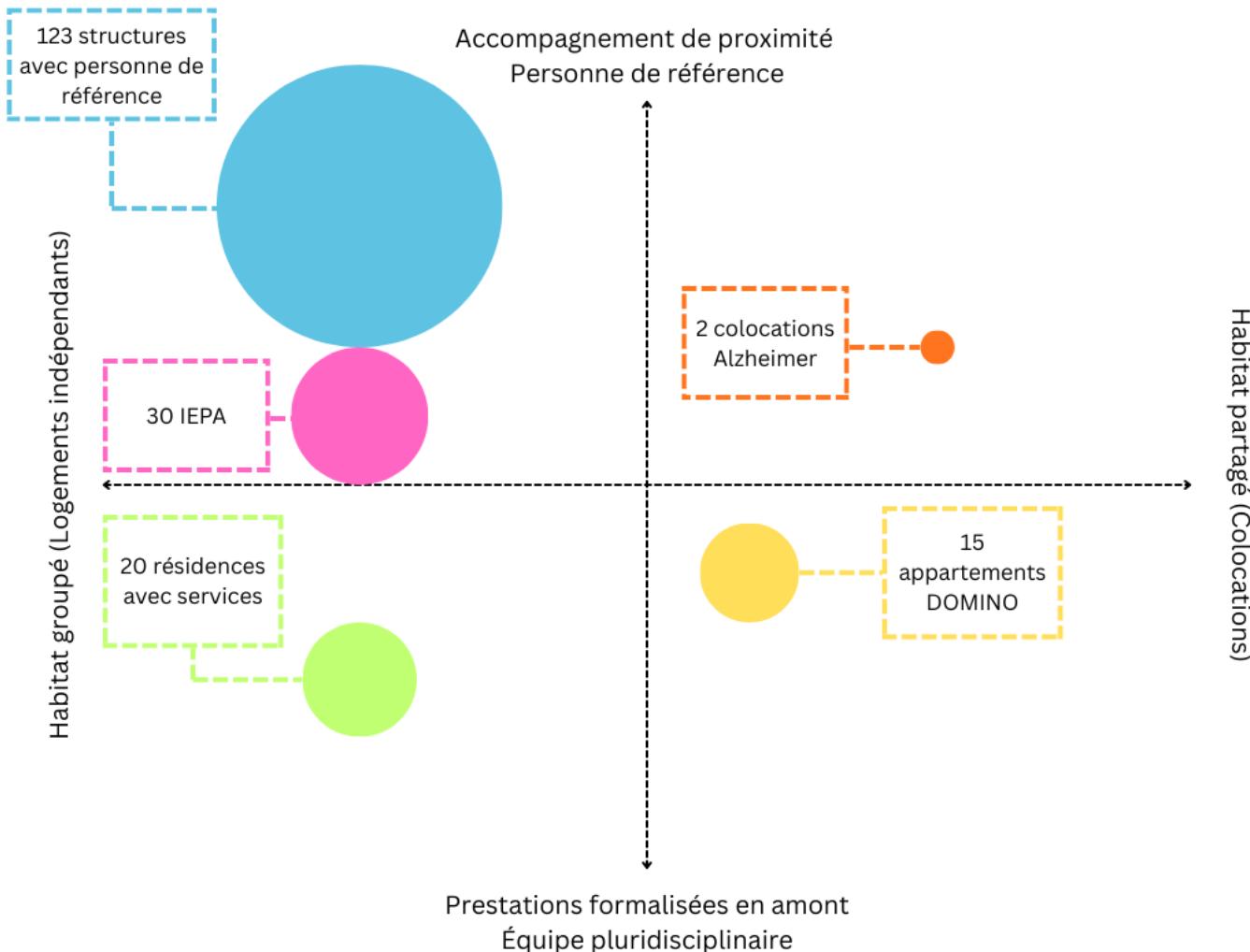


Les habitats partagés

- Les colocations Alzheimer : projets pilotes du canton de Vaud
 - Présence continue d'une équipe d'accompagnantes de vie
- Les appartements DOMINO : appartements partagés exploités par les soins à domicile valaisans
 - Présence limitée de personnel des soins à domicile



Typologie des formes d'habitat avec accompagnement



En conclusion : un modèle romand d'habitat avec accompagnement

- Le développement de l'habitat avec accompagnement dépend largement des politiques cantonales
 - Un objectif similaire : développer des structures *non-médicalisées*, actives dans la prévention de la fragilisation des personnes âgées
- Un modèle d'habitat avec accompagnement dominant :
 - Un accompagnement relativement flexible, assuré par des professionnelles de référence
- L'activité des professionnelles d'accompagnement, au cœur du modèle d'habitat avec accompagnement romand

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Damien Mioranza

damien.mioranza@hetsl.ch

A photograph of an elderly woman with short grey hair and glasses, smiling warmly at the camera. She is wearing a pink and white patterned top. In the background, slightly out of focus, is an elderly man with glasses and a blue shirt.

Habitat seniors : nouvelles structures, nouveaux métiers.

Pause café
Reprise à 11h00

Le développement des Logement adapté avec accompagnement (LADA)

HETSL – Colloque - Habitat seniors

Vincent Pasquier, chef de projets
Direction générale de la cohésion sociale
Etat de Vaud

HETSL – 23.01.2026



Contexte 1

Loi d'aide aux personnes recourant à l'action médico-sociale vaudoise – LAPRAMS

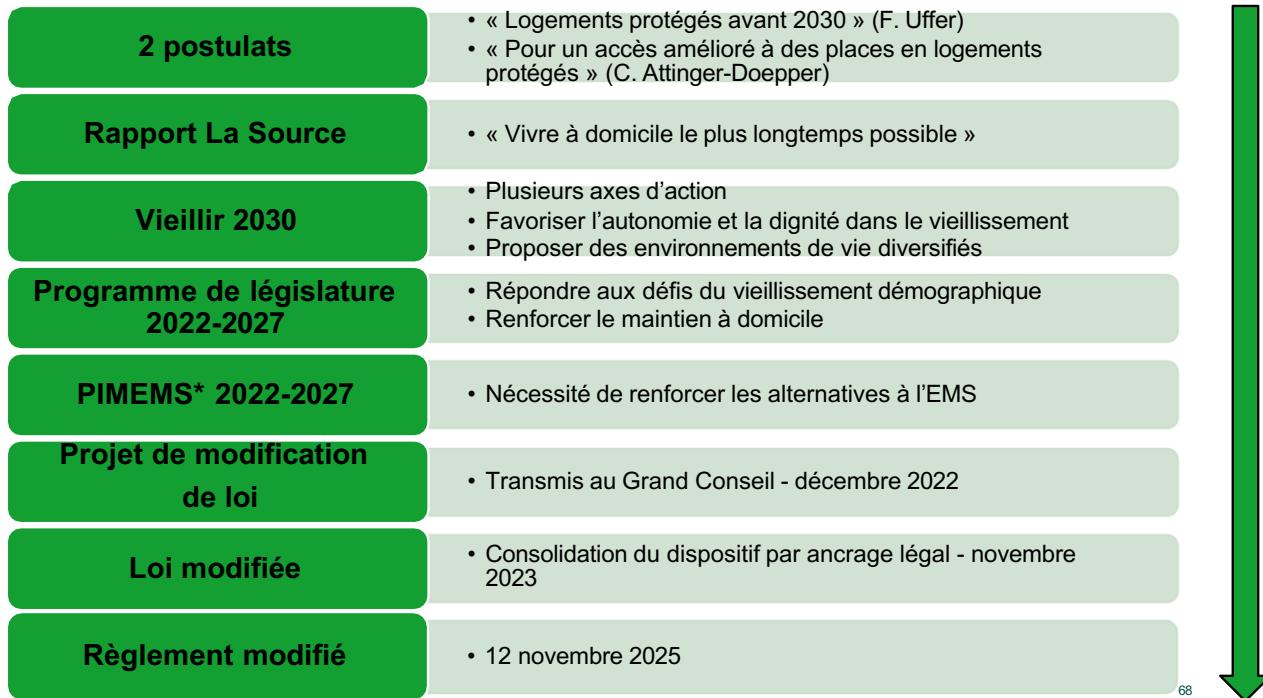
2006

- Destiné aux personnes âgées ou handicapées
- Prestations sociales
- Aides financières à la personne
- Prestations médicales fournies par des prestataires externes

- Première référence aux «**Logements protégés**» dans les bases légales cantonales



Contexte 2



* Programme d'investissement et de modernisation des EMS

Politique actuelle



Domicile

- Aides et soins à domicile
- Intégration sociale
- Appui aux proches aidants
- Aides bénévoles
- **Adaptation du Logement (nouvelle aide financière 2026)**



CS et CAT

- Court-séjour intra ou extra muros
- Centre d'accueil temporaire



EMS/ESE



- Partenariat public privé
- **Nouveau LABEL**

Impact positif sur le vieillissement à domicile



Dispositif préventif et de promotion de la santé



Retarde l'entrée en EMS

Augmente ses chances de vivre ses derniers jours à domicile (46% contre 19% en Logement ordinaire)



Taux de satisfaction des locataires élevé



Economicité

70

Qui sont les locataires ?

-  75 % sont des femmes
-  20% de couple
-  Entrée en LADA,
En moyenne à 77 ans
-  Age moyen, 82 ans
-  12 % ont moins de 65 ans
-  44% font appel au CMS (contre 29% en logement ordinaire)
-  46% ont besoin de moyens auxiliaires (contre 23% en logement ordinaire)
-  34% utilise une voiture, contre 64% en logement ordinaire
-  43% sont au bénéfice des prestations complémentaires AVS/AI et 15% bénéficient d'une allocation pour impotent (contre 6% en logement ord.)

Raisons d'entrer en LADA



L'anticipation des problèmes de santé



L'architecture plus adaptée à la mobilité réduite

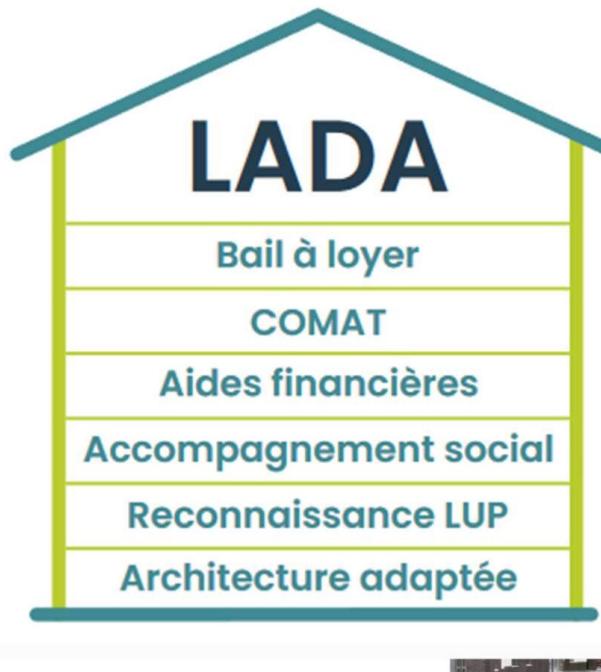


Un environnement plus adapté à sa situation familiale



La recherche de plus d'interaction avec le voisinage

Conditions de reconnaissance Consolidation des bases légales



HETSL – 23.01.2026

HETSL – 23.01.2026



Aigle, Clos Du Bourg ©Architectes.ch



Cheseaux, Le Bois ©Architectes.ch



Ecublens, Résidence du Bois ©Architectes.ch



Directive technique et architecturale

- Base légale : art. 16a let. b LAPRAMS
- SIA 500 + exigences supplémentaires
- Consultations
- Retours des locataires



Reconnaissance LUP

- Base légale : LPPPL + art. 16a let. a LAPRAMS
- Loyers abordables et compatibles avec les normes de loyers PC AVS/AI



Accompagnement social et animation



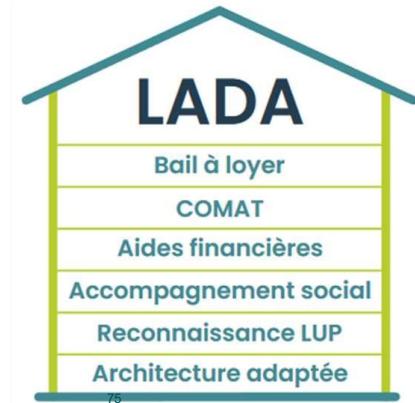
Bases légales : art. 16a let. c / art. 19 RALAPRAMS / directive LADA

- **Cahiers des charges minimal type** pour les référentes sociales
 - Accompagnement sécurisant
 - Accompagnement social
 - Aides ponctuelles
 - Animations socio-culturelles
- **Cahiers des charges minimal type** pour la supervision
 - Assurer des échanges réguliers avec le/la RS
 - Encourager le regard réflexif
 - Accompagner dans les situations complexes



Recommandations :

- La formation de base recommandée : **CFC d'ASE ou ASSC**



Accompagnement social

Formations continues



Bases légales : art. 16a let.d LAPRAMS, 18C RLAPRAMS, directive LADA



Modules de formation continues

- Santé mentale
- Analyse de pratique en groupe
- Promotion de l'activité physique
- Alimentation «*Cuisiner, animer, partager : des ateliers qui ont du sens*»
- Participation sociale et dynamiques de groupe,
- Processus de vieillissement et fin de vie,
- Dispositif médico-social,
- Addictions,
- Individu/communauté/société,
- Santé au travail,
- Module DGCS,
- Journée découverte.

Les aides financières en LADA



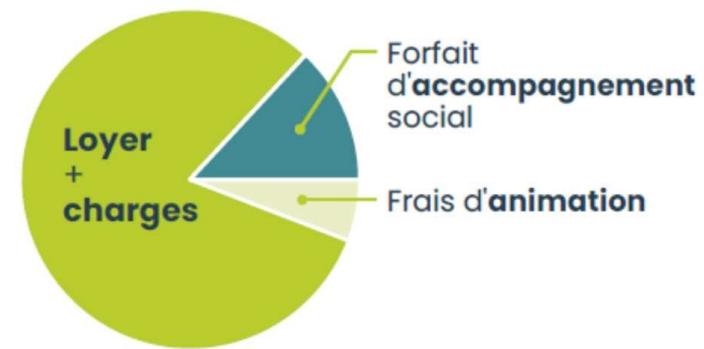
Aides à la personne

- Une aide financière PC/RFM
- Une aide financière LAPRAMS (2025)



Subvention au prestataire de services

- augmentation de la dotation
- 30% d'EPT au minimum sur les petits sites
- Prise en charge du manco de financement de prestations sociales en cas de vacances d'appartement



Processus d'attribution d'un LADA



Bases légales : Art. 16a let.e, 16b LAPRAMS /18a et b RLAPRAMS / Directive LADA

- **Formulaire unique d'inscription** pour faciliter l'accès aux LADA
- **COMAT**



Rôle renforcé des BRIO

- une vision régionale de l'offre et des besoins
- Coordination régionale avec les autres acteurs médico-sociaux

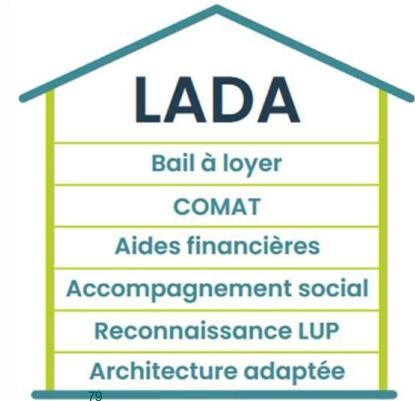
78

Contrat de bail à loyer minimal type



Base légale : 16a let. f LAPRAMS / Directive LADA

- Droit du bail + LUP + Action médico-sociale
- Avis de droit + consultations des propriétaires + prestataires de services + services de l'ACV
- Entrée en vigueur au fur et à mesure de l'entrée d'un nouveau locataire



Suivi et accompagnement



Bases légales : art. 7 al. 3bis LARPAMS / Directive LADA

Processus

Entretien avec les partenaires

- Grille de visite

Rencontre des locataires

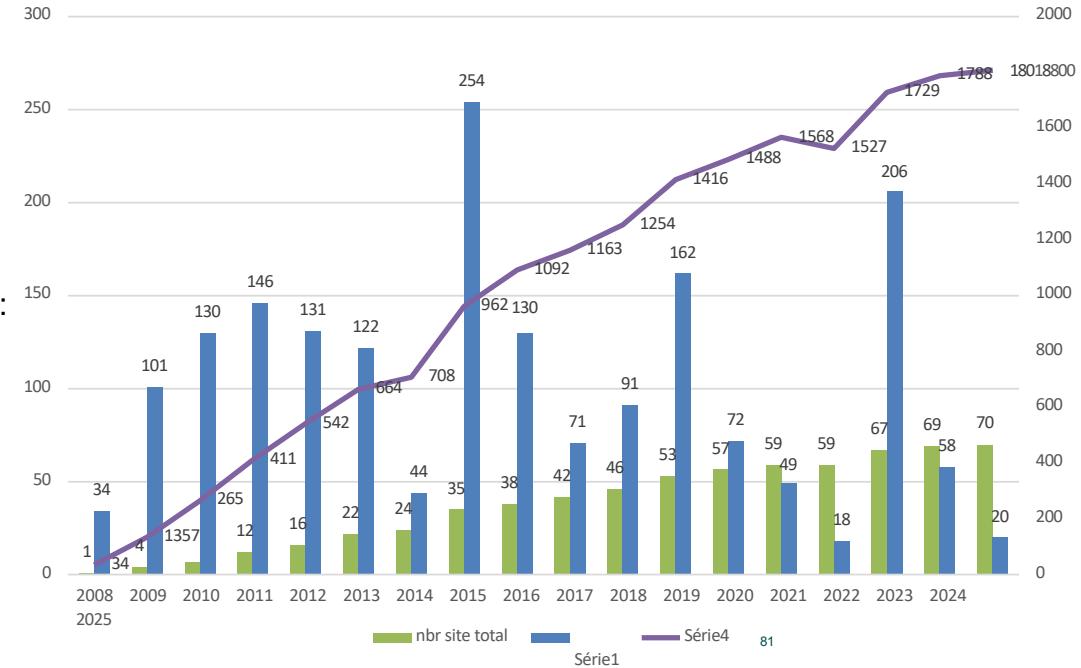
- Questionnaire
- Echange

Synthèse de la visite

- Point de vigilance
- Recommandation

Quelques chiffres

- 4 nouvelles conventions pour 100 logements en moyenne/année
- 1000 logements non reconnus
- Besoins en Logements alternatifs :
 - En 2030 + 600
 - En 2040 + 1200
 - En 2050 + 2000



Informations et contacts



Communication

- Brochures pour la population et les professionnels
- Pages internet : www.vd.ch/lada
 - Possibilité de rechercher un LADA par critère
 - Accéder à une fiche descriptive par site ([à venir](#))



Contact

lada.dgcs@vd.ch



Politiques cantonales d'habitat avec accompagnement : regards comparés

HETSL, 23 janvier 2026

Monika Piecek, Valérie Hugentobler, Damien Mioranza

Politiques cantonales d'habitat accompagné

- Système fédéral suisse : importance du niveau infranational dans le financement et l'organisation du maintien à domicile.
- **Diversité des politiques cantonales** en matière d'habitat accompagné pour personnes âgées.

Politiques cantonales d'habitat accompagné

- Études sur les politiques de *social care* et gérontologie critique:
 - rôle de l'État dans l'organisation des tâches d'aide et d'accompagnement (enfance, vieillesse et handicap);
 - impact des choix politiques sur la répartition des responsabilités entre l'État, la famille, les secteurs associatif et privé, mais aussi sur la reconnaissance – monétaire et symbolique – de ce travail et les normes véhiculées.
- *Politiques d'habitat accompagné :*
 - *Quel rôle de l'État?*
 - *Quels publics cibles et leurs besoins?*
 - *Quelles solutions adoptées?*

Plan de la présentation

1. Méthodologie de recherche.
2. Trois modèles de politiques d'habitat accompagné:
 - modèle de standardisation,
 - modèle de diversification,
 - modèle de non-intervention.
3. Conclusion.

Matériaux empiriques

- Sources:
 - textes législatifs et réglementaires, argumentaires à l'appui des projets de loi, rapports produits par les organismes publics;
 - 29 entretiens semi-structurés avec des responsables cantonaux et institutionnels chargé·e·s de la mise en œuvre de l'habitat intermédiaire.

Trois modèles de politiques d'habitat accompagné

- Arguments dans tous les cantons :
 - **éthique** : répondre aux souhaits des personnes âgées de vivre à domicile le plus longtemps possible;
 - **économique** : contenir les dépenses publiques face au risque identifié par les projections du vieillissement démographique.
- ... qui conduisent à des modèles différents de politiques en fonction de la manière dont sont définis le rôle de l'État, les groupes cibles et leurs besoins.

1. Modèle de standardisation

Le gouvernement cherche à structurer et à uniformiser l'habitat accompagné en implémentant un dispositif homogène.

- **Argument économique** : prisme de calcul financier.
- **Publics cibles** = personnes âgées vulnérables, fragiles et marginalisées sur le plan socio-économique, qui devraient être incorporées dans le système institutionnel de l'État.
- **État régulateur** :
 - formalisation et uniformisation du dispositif, ≠ économie de marché;
 - délimitation de l'accès via des critères d'admission;
 - suivi et contrôle des publics.

1. Modèle de standardisation

- Relation ambivalente avec le **secteur de la santé**.
- **Implications:**
 - lisibilité du système peut faciliter l'accès aux structures *mais* destinataires "captifs" d'instruments pas nécessairement adaptés, mais les seuls existants;
 - segmentation des parcours résidentiels pour une catégorie spécifique de la population.

2. Modèle de diversification

Les autorités établissent une diversité de types de logements en introduisant un quasi-marché, dans lequel les acteurs de divers secteurs sont en concurrence.

- **Publics cibles** = personnes âgées fragilisées et/ou isolées, mais le dispositif est ouvert à tou·te·s.
 - Idéalement, l'intégration de l'ensemble des personnes âgées.
 - **Citoyens-consommateurs** qui déterminent leurs parcours en achetant ou choisissant des prestations.
 - **Entrepreneurs** qui rationalisent leur trajectoire en calculant les risques.
- Succès des politiques publiques garanti par les services adaptés aux parcours de vie et par une diversité de structures d'habitat.

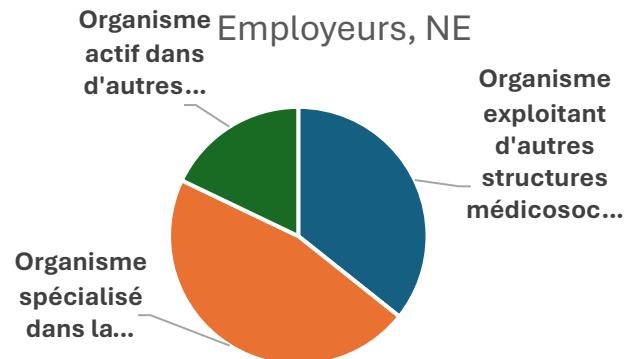
2. Modèle de diversification

- **Rôle de l'État:**

- **régulateur souple** – flexibilité dans la mise en œuvre du dispositif;
- **facilitateur de la diversité** des formes d'habitat (propriétaires et employeurs, prix de location...);
- **incitateur** (incitations financières).

- **Implications:**

- adaptation aux parcours et préférences des locataires, mais risque d'inégalités d'accès lié à la complexité du modèle;
- choix peuvent rester théoriques dans un contexte d'inégalités sociales et économiques.



3. Modèle de non-intervention

Non-intervention de l'État dans le secteur d'habitat accompagné.

- Principe du traitement uniforme de tou·te·s les citoyen·ne·s → développement de **logements sécurisés** (sans accompagnement).
 - bénéficie à l'ensemble de la population;
 - contribue à la maîtrise des coûts (réduction du risque de chutes à domicile);
 - favorise l'intégration des personnes âgées (\neq ségrégation résidentielle).
- L'absence de régulation → tensions avec les acteurs associatifs.
- **Implications:**
 - Risque d'accroissement des inégalités entre les sexes.
 - Risque de développement d'un marché informel et de transfert de la prise en charge vers le système de santé.
 - Risque de renforcement des inégalités socio-économiques.

Conclusion

- Modèles de politiques d'habitat accompagné reposant sur des visions différentes du rôle de l'État, du marché, des individus ou des catégories de la population, de la famille, de l'accompagnement.
- **Modulabilité** ou hybridation des modèles.
- Résonances avec les **débats européens**:
 - accompagnement des personnes âgées : maladies chroniques, fin de vie, «situations complexes»;
 - disparités régionales dans l'accès aux logements;
 - inégalités sociales.

Merci pour votre attention

monika.piecek@hetsl.ch





Reprise en ateliers à 13h30

Atelier 1, Construire collectivement l'activité : **Salle B010**

Atelier 2, Concevoir et formaliser l'intervention : **Salle B011**

Atelier 3, Dynamiques de collaboration : **Salle B012**

Atelier 4, Etendre l'intervention au quartier : **Salle B321**

Accompagner les habitant·e·s : exercice, pratiques et dilemmes du métier

Habitat seniors : nouvelles structures, nouveaux métiers. Enjeux d'accompagnement et de professionnalisation – 23 janvier 2026

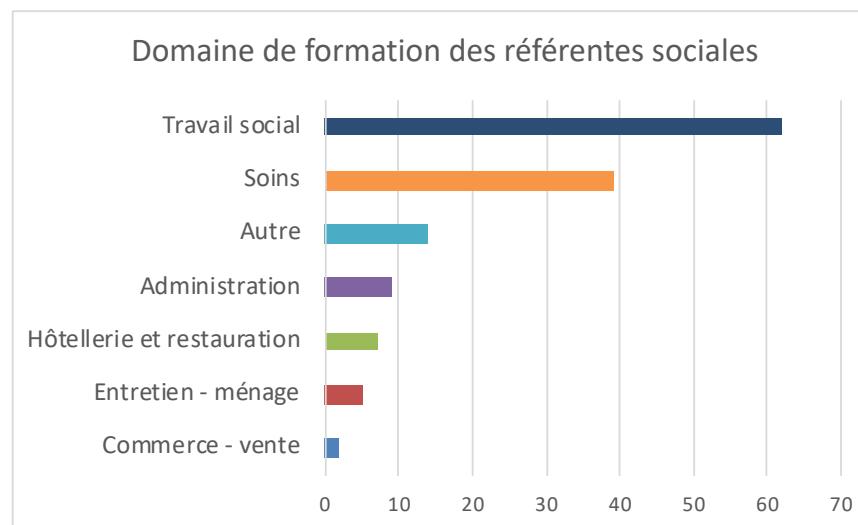
Monika Piecek et Damien Mioranza



Haute école de travail social et de la santé Lausanne

Des conditions d'exercice du métier diversifiées

- Des contextes institutionnels variés
 - Une formalisation inégale du travail
 - Des ressources à disposition différentes
 - Des tâches susceptibles de différer
- Des profils variés
 - Des profils et trajectoires professionnelles différentes



La référence sociale, une activité définie de manière vague ?

- Une mission générale similaire :
 - « assurer la sécurité des personnes, fournir l'assistance dont elles ont besoin [et] éviter leur isolement social » (Canton de Vaud, 2022)
- Une place similaire dans la division du travail de l'aide à domicile
 - Des professionnelles **de première ligne**
 - Le « **dernier maillon de la chaîne** »
 - Une fonction qui se déploie **dans les interstices de l'aide à domicile**

La référence sociale, une activité définie de manière vague ?

- « (...) [la locataire] ne peut pas parler avec les soignants. (...) [les locataires] ils ont besoin de parler de leur famille, de leurs relations familiales difficiles, de leur souffrance, du deuil qui peut remonter à 10 ans. Et ça, ce n'est pas vraiment dans le découpage des soins. L'assistante sociale elle vient quand il y a des problèmes de facture. (...) Et ça, la référente sociale, elle offre ce temps. Je veux dire, c'est super important ça. »

(Responsable de l'accompagnement dans plusieurs structures)

Un « métier flou » (Jeannot, 2005) de l'intervention sociale

- Un métier de l'accompagnement de proximité : le travail n'est pas « dicté par l'amont (...), il l'est par l'aval, c'est-à-dire par l'usager » (Astier, 2007 : 149).
- « *On a un cahier des charges qui est très vaste, qu'on pourrait traduire par beaucoup d'actes à faire sur le terrain tout en respectant l'autonomie, la volonté et la capacité de discernement de la personne âgée. Donc c'est assez flou.* » (Référente sociale)
- **Les professionnelles doivent inventer, redéfinir, renégocier leur rôle sur place**

Trois figures professionnelles

- **L'ange gardien**
- **La professionnelle**
- **La logisticienne**
- Les figures professionnelles :
 - Des manières de concevoir et d'incarner le rôle professionnel
 - Des réponses différentes à des questions similaires : où et comment fixer des limites à son activité ?

La figure de l'ange gardien

Conception du rôle

- Percevoir les **frontières** de l'intervention comme **flexibles** : placer les besoins et demandes des locataires au centre.
 - « *Je me dis que du moment où ça rentre dans mes heures et que j'arrive à faire tout le reste, pourquoi je dirais non ?* » (Sophie)
 - « *Parfois, (...) c'est moi qui vais dire : "Ah je peux venir cet après-midi pour faire ça, pour vous accompagner." Même pour acheter un micro-ondes, pour acheter un truc. (...) Mais ça, c'est vraiment en dehors de mes heures. Là, c'est vraiment du bénévolat.* » (Constance)
- Réaliser un **idéal altruiste**, assumer une **responsabilité morale**.
 - « *[Certains locataires] n'ont personne qui va s'inquiéter s'ils sont vivants tous les jours ou pas.* » (Ana)

La figure de l'ange gardien

Face aux locataires et aux professionnel·le·s

- Tisser une **relation de proximité** avec les locataires, incarner « *un pilier* », « *l'âme de la maison* », « *l'ange gardien* ».« *On se dit souvent : on est comme une grande famille.* » (Lydia)
- **Ne pas chercher** à se faire une place stabilisée dans la **division formelle du travail**.

➤ Risque de la surcharge.

« *Là, je n'ai pas su mettre des limites et je suis restée, pendant je pense au moins trois mois avec une douleur au cœur, de la pression. J'ai dû aller chez le médecin, après j'étais en arrêt un moment. Je n'étais pas bien émotionnellement, justement, parce que je n'ai pas su mettre des limites, dire : "Non, je ne peux pas."* » (Constance)

La figure de la professionnelle

Conception du rôle

- Définir les **frontières claires** de son rôle.
« J'ai sorti le cahier des charges du canton des référents sociaux. J'ai réexpliqué notre rôle. Mais ça m'a pris des mois et des mois. » (Myriam)
- Revendiquer une **expertise** professionnelle et un territoire d'intervention associé.
« Comme je fais partie d'une équipe d'animation socioculturelle, c'est sous ce prisme là que j'ai envisagé le travail directement, puisque c'est mon métier. (...) Donc en fait, après c'est l'animation adaptée avec des personnes âgées. » (Laura)

La figure de la professionnelle

Face aux locataires et aux professionnel·le·s

- Affirmer son **statut de professionnel·le**, adosser la relation de confiance au mandat.

« Je laisse quand même une distance aussi parce que voilà, ce ne sont pas mes amis, ce ne sont pas des potes. Il y a des liens qui se font, mais il y a une limite aussi. Ce n'est pas ma famille. C'est au niveau professionnel. » (Nathalie)
 - Accomplir un « **travail de légitimation** » (Baszanger, 1990) auprès des membres du **réseau**, **déléguer** les tâches, s'inscrire dans la **division formelle du travail**.

« J'ai réussi à instituer justement des [soins à domicile], ce qu'il n'y avait pas avant. Donc maintenant, je renvoie. Si vous voulez, je professionnalise le truc en remettant à César ce qui est à César.» (Myriam)
- Délégation et limites parfois difficiles à maintenir.

La figure de la logisticienne

- **Division du travail formalisée, rôle clairement délimité :**
 - Recueillir l'ensemble des demandes et besoins des locataires, organiser leur prise en charge par d'autres professionnel·le·s.
 - Incarner une personne de référence pour les locataires et les familles.
- Périmètre d'intervention jugé trop restreint.
- « *Nous, on aimerait beaucoup faire des activités avec les résidents. Être plus sur le terrain à faire des choses. (...) Être plus proche des résidents, pas que gérer des problèmes. Créer des moments conviviaux, des choses comme ça. Tout le temps de régler des problèmes, ce n'est pas top. » (Sarah)*

Conclusion

- Figures qui ne sont **pas monolithiques** :
 - incarnées différemment en fonction des stratégies individuelles;
 - passages d'une figure à une autre;
 - toutes les référentes adoptent un **accompagnement souple**, basé sur une **éthique de situation** (Hennion et Vidal-Naquet, 2015) : elles évaluent le coût de l'aide pratique à fournir au regard de la différence qu'elle représente pour les locataires.

Conclusion

- Comment expliquer l'émergence de ces figures professionnelles ?
 - des politiques locales et des conditions de travail variables;
 - la diversité des parcours professionnels et des ressources individuelles ;
 - un **rappor tsubjectif** au métier.
- Le rôle de la référente est construit comme une **variable d'ajustement économique et social** en réponse à l'augmentation des coûts liés au vieillissement. En traduisant les objectifs politiques en actions quotidiennes, ces « travailleuses périphériques » se retrouvent au centre des **tensions générées** par ces politiques.

Merci pour votre attention

Reconnaitre et outiller un métier en devenir : les coordinatrices et coordinateurs de vie sociale et partagée à partir de leurs pratiques (France)

Colloque Habitat Seniors - HETSL - Lausanne – 23 janvier 2026

Témoignages

Sophie AUDRAIN – Directrice du réseau HAPA

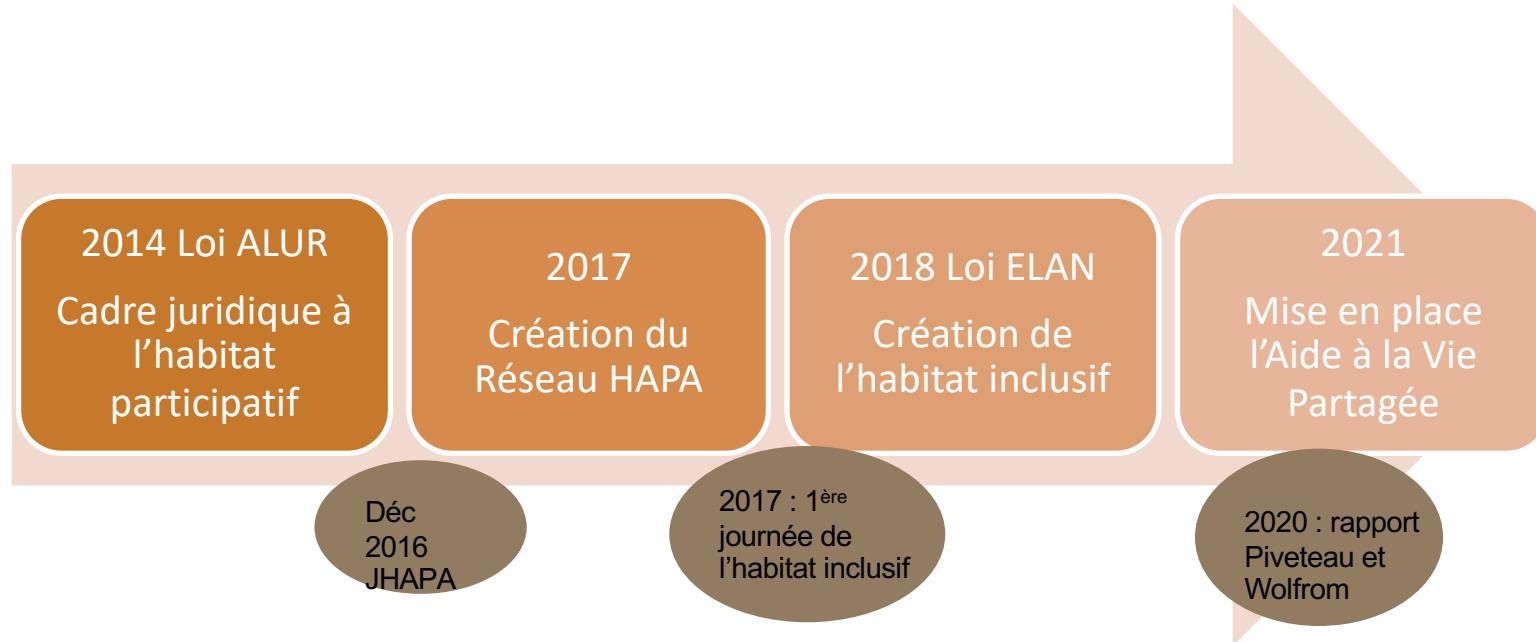
Laetitia RULLIER – Directrice Territoires des Possibles

Déroulé

- 1/ Contexte et émergence de l'habitat inclusif en France
- 2/ Le réseau HAPA
- 3/ Initiatives du réseau HAPA pour outiller ce nouveau métier
- 4/ Conclusion et perspectives

Émergence de l'habitat inclusif

Quelques dates clés



Le réseau HAPA

Née en 2017 de la motivation de porteurs de projets à coopérer, l'association le réseau HAPA se définit comme « un réseau de porteurs de projet qui s'entraident ».

Objectif principal : contribuer au développement national des formes d'habitat partagé et accompagné pour que toute personne vulnérable puisse **choisir librement un « chez soi »**, proche de son bassin de vie et pleinement intégré à la vie de la Cité, par le biais d'une coopération d'acteurs solidaires au sein d'un réseau.

Missions : S'entraider / Accompagner / Structurer / Valoriser



En 2025, +/- 140 adhérents soit +/- 250 projets ou habitats (plus de la moitié sont ouverts), dont 60% pour personnes âgées ou mixtes. Nous sommes un des plus gros acteurs, représentant 7 à 8% du secteur.

Dans les coulisses de la loi ELAN*

* Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique

Constats en France (en 2016 mais toujours d'actualité ...)

- ❖ La population vieillit et cela à un coût
- ❖ Les personnes en situation de handicap revendiquent un droit à habiter
- ❖ Il faut repenser l'institutionnalisation et son corolaire la médicalisation
- ❖ Il faut favoriser la vie au domicile

2016/2017 : l'habitat inclusif, un outil au service d'une ambition

- ❖ Les parlementaires veulent répondre à ces enjeux
- ❖ Le monde associatif s'est déjà emparé de ces questions et un réseau se formalise
- ❖ Le réseau HAPA est auditionné avec d'autres acteurs, notamment le secteur médico-social



En 2018, la loi ELAN définit l'habitat inclusif :

Art. L.281-1. « **L'habitat inclusif est destiné aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes**, le cas échéant dans le respect des conditions d'attribution des logements locatifs sociaux prévues au chapitre de la loi (...), et **assorti d'un projet de vie sociale et partagée défini par un cahier des charges national** fixé par arrêté des ministres chargés des personnes âgées, des personnes handicapées et du logement [...]. »

Le réseau HAPA

Définition de l'habitat partagé et accompagné

Pour le réseau HAPA, L'HABITAT PARTAGÉ ET ACCOMPAGNÉ est un **domicile privé pour des personnes fragilisées**.

Celles-ci souhaitent **partager des espaces et des temps de vie** impliquant **l'intervention d'accompagnant·es** et/ou de professionnel·les du champ social ou médico-social.

C'est ce souhait des habitant·es qui anime les partenaires pour monter et faire vivre ces habitats.

Un HAPA est constitué d'un **logement partagé ou de plusieurs logements regroupés avec des espaces communs, adaptés aux besoins des habitant·es, dans un ensemble à taille humaine et situé au cœur de la cité, avec un souci d'accessibilité financière**.

La vie dans ces habitats se traduit dans un **projet de vie sociale et partagée porté par les habitant·es**.



L'aide à la vie partagée (AVP)

Une avancée

Un financement public pour accompagner les habitats :

Art. L. 281-2. – Il est créé un forfait pour l'habitat inclusif pour les personnes mentionnées à l'article L. 281-1 pour le financement du projet de vie sociale et partagée, qui est attribué pour toute personne handicapée ou toute personne âgée en perte d'autonomie résidant dans un habitat répondant aux conditions fixées dans le cahier des charges national mentionné au même article L. 281-1. Le montant, les modalités et les conditions de versement de ce forfait au profit de la personne morale chargée d'assurer le projet de vie sociale et partagée sont fixés par décret.

L'Aide à la vie partagée

Un droit individuel pour les personnes qui font le choix de vivre dans un habitat inclusif

Pour qui?

- Personnes en situation de handicap bénéficiant de droit(s) ouvert(s) à la MDPH (AAH, PCH, RQTH, CMI, orientation ESMS, etc.) ou d'une pension d'invalidité délivrée par la CPAM, et sans condition de ressources.
- Personnes âgées de plus de 65 ans (sans critère de GIR)

Pour quel habitat?

- Habitat, dans le parc social ou privé, destiné principalement aux personnes âgées et aux personnes handicapées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé.
- Petits ensembles de logements indépendants, caractérisés par des espaces de vie individuelle associés à des espaces de vie partagée, dans un environnement adapté, sécurisé et à proximité de services.
- Mode d'habitat assorti d'un projet de vie sociale et partagée, coconstruit avec les habitants

Pour quoi?

- L'animation du projet de vie sociale et des temps partagés
- La participation sociale des habitants, le développement de la citoyenneté et du pouvoir d'agir
- La facilitation des liens d'une part entre les habitants et d'autre part entre les habitants et l'environnement proche
- La coordination des intervenants permanents et ponctuels au sein de l'habitat ou à l'extérieur
- L'interface voire la gestion technique et logistique des logements

L'intensité de l'aide ainsi que ses fonctionnalités varient en fonction du projet de vie et des habitants

L'Aide à la vie partagée

Un sujet de préoccupations ...

- Incertitudes sur le soutien aux projets « dépendances » (PA et PH)
- Manque de transparence et d'harmonisation sur ce que finance l'AVP
- Financements fragiles des missions du porteur de projet > refus de certains postes de dépenses
- Risque de dérives vers des modèles s'éloignant de l'esprit de la loi ELAN

Un financement qui ne doit pas dicter la fonction et les missions mais le contraire ...

Accompagner le collectif dans la durée

Au-delà du financement ...

Le ou les métiers d'animatrice.eur, le.a facilitatrice.eur, le.a médiatrice.eur, le.a coordinatrice.eur etc.

- (1) Contribuer à sa **connaissance et reconnaissance**
- (2) **Outiler**, professionnaliser et contribuer au bien-être professionnel des coordinateur.rices de vie sociale et partagée sans en gommer la diversité
- (3) Travailler à partir des **pratiques et besoins spécifiques**, sortir du seul cadre du social et/ou sanitaire et social
- (4) **Sécuriser** les habitats et leurs habitant·es dans le temps.

Initiatives du réseau HAPA pour outiller ce nouveau métier

123

La démarche engagée par le réseau HAPA

Avec ses adhérents et partenaires, comme Familles Solidaires

Dès 2024, le réseau HAPA a mis en place des **groupes d'analyse de pratiques** pour accompagner les professionnel·les isolées

En 2024 / 2025, collecte de données et **travail en groupes** (séminaires / groupes de travail)

En 2025, groupes de travail et **production de premiers outils** diffusés largement (fiche métier)

En 2025, organisation des **premières rencontres nationales** de l'animation et de la coordination en habitat inclusif

En 2026, production d'un « **livre blanc** » (en cours de rédaction ...)

En 2026, préparation de **modules d'accompagnement** spécifiques

En 2026, **travail multi-partenarial** sur une référentiel métier et une inscription sur la liste des métiers émergents

ENJEUX ? Articulation avec les acteurs institutionnels (nationaux et sur les territoires)

Objectifs spécifiques et opérationnels 1/2

- **Approche compréhensive** : mieux comprendre les pratiques/besoins/difficultés issus directement du terrain
- **Approche globale** : associer au moins deux parties prenantes : gestionnaires d'habitats ouverts (GHO) et coordinateur.trices de vie sociale et partagée (CVSP)
- **Approche participative** : incarner dans la démarche la notion de participation propre aux principes portés par le réseau HAPA

Objectifs spécifiques et opérationnels 2/2

=> en s'appuyant sur une **démarche autour du métier de CVSP** en cours au sein du réseau comprenant trois axes :

- **Axe accompagnement** => Groupes d'analyses des pratiques professionnelles à destination des CVSP (prévention secondaire – prévention risques psychosociaux) – depuis 2023
- **Axe conception participative** : co-construire des cadres, des outils, des méthodes, et transmettre des recommandations en termes de pratiques professionnelles – depuis 2024
- **Axe transmission** : Diffuser les éléments produits, via des modules de sensibilisation / accompagnement, avec l'appui de partenaires financeurs et/ou opérationnels

Objectifs spécifiques et opérationnels 2/2

=> en s'appuyant sur une **démarche autour du métier de CVSP** en cours au sein du réseau comprenant trois axes :

- **Axe accompagnement** => Groupes d'analyses des pratiques professionnelles à destination des CVSP (prévention secondaire – prévention risques psychosociaux) – depuis 2023
- **Axe conception participative** : co-construire des cadres, des outils, des méthodes, et transmettre des recommandations en termes de pratiques professionnelles – depuis 2024
- **Axe transmission** : Diffuser les éléments produits, via des modules de sensibilisation / accompagnement, avec l'appui de partenaires financeurs et/ou opérationnels

Méthodologie pour l'axe conception

128

Principes méthodologiques 1/2

Approche praxéologique = des pratiques vers les normes

- vise à dégager le savoir compris dans et grâce à l'action ou le savoir à inventer pour l'améliorer.
- Action = source de connaissance ; pertinent dans le cadre d'un nouveau métier
- « *Racontez-nous votre pratique, comment vous faites, votre quotidien, pour en dégager de la connaissance.* »

Principes méthodologiques 2/2

Démarche compréhensive et participative

=> tenir compte des réalités de deux parties prenantes = GHO et CVSP

=> co-construction dans le cadre d'un groupe de travail régulier proposé depuis septembre 2024 (*nombre et participants évolutifs au fil du temps*)

Deux temps dans la méthode de conception

- 1. Phase exploratoire** : recueil de données/matière auprès des CVSP et des GHO entre juillet 2024 et janvier 2025

- 2. Phase co-construction** en GT inter-structures (une dizaine de membres) intitulé « *Chantier autour du métier de coordination de la vie sociale et partagée* » depuis janvier 2025

La phase exploratoire (axe conception)

132

Modalités de recueil et matière recueillie

- CVSP participant aux GAPP => questionnaire en ligne - juillet 2024
- Gestionnaires d'habitats ouverts (GHO) participant au GT
 - => séminaire de présentation de leur cadre/méthode – septembre 2024
 - => un questionnaire en ligne : données RH et fiches de poste - janvier 2025
- Matière recueillie auprès des deux parties prenantes:
 - Caractéristiques des CVSP (formation initiale, temps passé sur le poste) ; conditions de travail;
 - Compétences jugées nécessaires pour les missions ;
 - Problématiques/difficultés fréquentes

Caractéristiques principales des CVSP des GAPP

- Petit échantillon de 8 répondantes
- Formations **variées** dans le secteur social, éducatif, médical et artistique (ex. : éducatrice spécialisée, technicienne de laboratoire, art-thérapeute).
- L'expérience est relativement récente (**de 10 à 36 mois**)
- Le temps de travail varie, avec en majorité des postes à temps partiel (18-28 heures) et des responsabilités concentrées sur un seul habitat.
- Le type de public accompagné est diversifié (personnes âgées, atteintes d'Alzheimer, handicapées, cérébrolésées)

Caractéristiques des structures participantes



12 structures ont participé à cette étape (moitié PA/PH)

=> Hétérogénéité: taille, typologie, structuration RH (3 projets différencient coordo et animatrice) et des réponses sur la partie méthode d'accompagnement

Profil assez similaire des CVSP.

Sauf dans le cas d'asso de parents, les coordos peuvent être aussi parents avec une expérience ou diplôme proche du domaine (animation, expéreince auprès des enfants)

Conclusions issues de cette phase

En croisant les enseignements issus des GAPP, de l'enquête auprès des CVSP et des échanges en groupe de travail, deux besoins partagés ont émergé :

1. Mieux définir le métier, en préciser les contours,
2. Poser les limites de la fonction.

Ordre du plan d'action en fonction des priorisations :

1. Co-construction d'une fiche métier
2. Création de recommandations sur les frontières du métier

3. De façon complémentaire, a été également identifié le besoin d'accompagner la question de la **transmission**, notamment côté **formation**

La phase de co-construction (axe conception) :

1. Création d'une fiche métier

Méthode de co-construction

Quatre étapes principales

1. La **synthèse des données recueillies lors de la phase exploratoire** a donné lieu à une restitution lors d'un séminaire du GT, complétée par **l'analyse de données RH et l'étude de fiches de poste** transmises par certaines structures du GT.
2. En parallèle, plusieurs documents de référence ont été mobilisés pour nourrir la réflexion, dont **la loi ELAN, le rapport Piveteau-Wolfrom, la mesure d'impact réalisée par l'association hapi**.
3. **L'analyse croisée** des données, réalisée en mars 2025 par deux regards complémentaires, a permis de rédiger une première version de la fiche métier.
4. Celle-ci a été **relue et ajustée par un panel de porteur·ses de projet**, puis **corrigée lors d'un séminaire du groupe de travail en avril 2025**.

FICHE MÉTIER

COORDINATEUR.RICE DE VIE SOCIALE ET PARTAGÉE EN HABITAT INCLUSIF



1. CONTEXTE

Un habitat inclusif, au sens de la loi ELAN (2018), est une solution de logement pensée pour offrir à des personnes en situation de handicap et/ou âgées une vie autonome tout en favorisant l'entrainé et le lien social. Chacune vit dans un logement indépendant, tout en faisant partie d'un collectif où les habitantes partagent certains espaces et moments de convivialité, sans pour autant être dans un cadre institutionnel. L'habitat inclusif s'accompagne ainsi d'une coordination et d'une animation adaptées aux envies des habitantes, sans être intrusif, pour rester actifs et bien intégrés dans leur environnement.

2. APPELLATIONS

Pour y répondre, le coordinateur.rice en habitat inclusif est amenée à exercer plusieurs rôles pour accompagner le vivre ensemble en particulier dans les espaces partagés, tels ceux de :

- **animateur.trice** : il/elle accompagne la dynamique collective, le groupe de personnes, une activité ;
- **facilitateur.trice** : il/elle aide le groupe à faire émerger ses idées, ses solutions... ;
- **médiateur.trice** : il/elle permet de résoudre les conflits, de faciliter les accords ;
- **coordinateur.trice** : il/elle met en relation des éléments séparés pour créer un ensemble cohérent.

La terminologie de coordinateurrice est retenue ici à titre de simplification rédactionnelle.

3. DÉFINITION

Le coordinateur.rice en habitat inclusif joue un rôle clé dans l'accompagnement du collectif des habitantes, personnes âgées en situation de handicap et/ou personnes âgées. Ce métier consiste à garantir une vie sociale harmonieuse, tout en respectant l'autonomie et les aspirations individuelles des habitantes, en cohérence avec le cadre défini par la loi ELAN (2018).

L'objectif est de promouvoir l'inclusion sociale, la participation citoyenne, la solidarité, et de coordonner des projets avec les différentes acteurices qui évoluent autour et dans les habitats. Les missions pouvant démarrer avant l'installation des habitantes, le coordinateur.rice de vie sociale et partagée en habitat inclusif peut être amenée à exercer avant et après ouverture de l'habitat.

Fiche métier

En juin 2025, la fiche métier « **coordinateur.rice* de vie sociale et partagée en habitat inclusif** » est publiée par le réseau HAPA.

4 pages qui définissent les contours de ce nouveau métier :

- missions et activités principales
- connaissances
- compétences et savoirs faire; savoirs être
- conditions d'accès à l'emploi
- contexte, conditions et environnement de travail

2. APPELLATIONS

Pour y répondre, le·a coordinateur·rice en habitat inclusif est amené·e à exercer plusieurs rôles pour accompagner le vivre ensemble en particulier dans les espaces partagés, tels ceux de :

- **animateur.trice** : il/elle accompagne la dynamique collective, le groupe de personnes, une activité ;
- **facilitateur.trice** : il/elle aide le groupe à faire émerger ses idées, ses solutions... ;
- **médiateur.trice** : il/elle permet de résoudre les conflits, de faciliter les accords ;
- **coordinateur.trice** : il/elle met en relation des éléments séparés pour créer un ensemble cohérent.

La terminologie de coordinateur·rice est retenue ici à titre de simplification rédactionnelle.

3. DÉFINITION

Le·a coordinateur·rice en habitat inclusif joue un rôle clé dans l'accompagnement du collectif des habitant·es, personnes adultes en situation de handicap et/ou personnes âgées.

Ce métier consiste à garantir une vie sociale harmonieuse, tout en respectant l'autonomie et les aspirations individuelles des habitant·es, en cohérence avec le cadre défini par la loi ELAN (2018).

L'objectif est de promouvoir l'inclusion sociale, la participation citoyenne, la solidarité, et de coordonner des projets avec les différent·es acteur·rices qui évoluent autour et dans les habitats.

Les missions pouvant démarrer avant l'installation des habitant·es, le·a coordinateur·rice de vie sociale et partagée en habitat inclusif peut être amenée à exercer avant et après ouverture de l'habitat.

Missions et activités principales

1. Accompagner le collectif habitant
2. Être un soutien aux habitant·es
3. Contribuer à une bonne gestion de l'habitat inclusif
4. Contribuer au rayonnement de l'habitat et à l'inscription des habitant·es dans leur territoire

=> **Intérêt : construite en tenant compte des pratiques de terrain et non a priori**

Phase de co-construction (axe conception) :

2. Crédit d'un document sur les frontières du métier

143

Méthode

Deux séances de travail qui ont permis de traiter le sujet selon 3 axes :

- Le métier et/ou les missions avec lesquels votre métier est confondu le plus souvent
- Les problématiques/difficultés rencontrées liées à cette confusion
- Les outils/actions déjà éprouvées pour y pallier

=> 20 structures représentées (mais plus particulièrement des PA que des PH)

GT entre juin et novembre 2025

Un premier document diffusé aux membres du réseau HAPA

Diffusion en décembre 2025

Composé de 2 parties principales

Partie 1. Problématiques/besoins identifiés

Partie 2. Propositions d'actions pour poser les limites selon les parties prenantes



Partie 1. Problématiques/besoins identifiés

Une confusion récurrente autour du métier

Confusion avec les métiers de l'aide à la personne

Glissement vers la gestion du SAD

Sollicitations excessives sur l'accompagnement administratif individuel

Confusion avec les métiers de l'animation

Confusion avec un rôle de gardien ou de concierge

Partie 1. Problématiques/besoins identifiés

Vers un cadre commun : diversité des situations et approche systémique

Dans les groupes de travail, il est apparu que les missions des CVSP varient selon plusieurs facteurs :

- le public accueilli, le Projet de vie sociale et partagée (PVSP), les ressources disponibles sur le territoire.

! L'objectif n'est donc pas de normaliser mais de poser des repères communs, tout en respectant la diversité des habitats !

Une mission inscrite dans une **dynamique systémique** => Le métier s'exerce :

- au sein d'un lieu de vie, donc dans un espace intime,
- au cœur d'un réseau d'acteurs : habitant·es, proches, aidants, bénévoles, intervenants à domicile, services sociaux, bailleurs...

Cette dimension systémique fait la spécificité et la complexité du métier, d'autant plus qu'il concerne majoritairement un public vulnérable.

=> **Un métier fondé sur l'adaptation**

=> **Une forte dimension relationnelle**

Partie 1. Problématiques/besoins identifiés

Difficultés et besoins selon les acteurs concernés

Avec les professionnels du domicile

Avec les familles/proches/proches aidants

Avec les habitant.es

Avec les bénévoles ou autres membres de la structure

Partie 2. Propositions d'actions pour poser les limites selon les parties prenantes

1. Sensibilisation et acculturation : une action prioritaire
2. Se former à la coopération
3. Formalisation par contrats, conventions et chartes
4. Outils et supports proposés
5. Recommandations organisationnelles
6. Quelques actions ciblées selon les parties prenantes

Avec les professionnel·les partenaires

Avec les familles

Avec les mandataires judiciaires (MJPM)

En interne (au sein des structures porteuses du projet)

Axe transmission

150



Les rencontres professionnelles

15 décembre 2025

LES RENCONTRES
PROFESSIONNELLES
DE L'ANIMATION ET
DE LA COORDINATION
en habitat inclusif

La MAS
10 Rue des Terres au Curé
75013 Paris

7 ans après la loi ELAN,
le **15 décembre dernier**, ont lieu les
premières rencontres
professionnelles nationales à Paris.



Quelques chiffres de cette journée

- 250 participants dont 150 coordinateur·rices
- Parmi elles, 82 dans des habitats PH, beaucoup rattachées au médico-social (le reste travaille dans les habitats pour PA ou mixtes)
- Les autres participants étaient des porteur·ses de projets ou responsables d'équipes (46), des institutionnels / partenaires (14) et le reste, des fonctions "supports" (salariées HAPA, accompagnateurs, journalistes, chercheurs, animateurs).

Ce que nous en retenons

L'après-midi était consacrée à des ateliers de co-construction, à l'issue desquels a été présenté une synthèse sous la forme de besoins/revendications, **qui valident point par point notre démarche en cours**

:

- 🎯 Formation initiale et continue, accessible sans prérequis.
- 🎯 Reconnaissance professionnelle : référentiel métier, instance représentative nationale.
- 🎯 Soutien en réseau : analyses de pratiques, échanges réguliers entre pair·es, simplification des outils et financement pérenne (via l'AVP).
- 🎯 Cadre commun, afin de clarifier les périmètres et éviter le glissement de tâches.

6. Conclusion et perspectives

154

Un besoin de structuration validée / des chantiers à suivre

- La démarche de conception a permis, grâce à sa démarche participative, de proposer des outils au plus près des besoins du terrain et qui sont issus réellement des pratiques et des besoins des GHO et des CVSP.
- La preuve qu'ils visent juste est l'intérêt que suscite sa diffusion (sollicitations continues)
- A suivre pour les axes conception et transmission : modules de formation à destination des porteurs de projets, livre blanc, etc.

Enjeux: quels choix de société ?



Les limites de l'Aide à la Vie Partagée : Un droit inconditionnel aux personnes (comme l'aide au logement) ou une aide aux porteurs de projet? Centralisation vs décentralisation ? Equité ?



Périmètre et dénominations: des divergences d'angle : approche descendante (« désinstitutionnaliser » et « trouver des places ») vs approche citoyenne et projet de société pour « un droit à habiter »)



Acculturer les partenaires à tous les échelons pour bâtir des réponses variées, ancrées localement et répondant à des enjeux diversifiés.



Besoin de former au métier de coordination/facilitation et d'outiller (former les professionnels comme les employeurs)

Promouvoir des études de grande envergure

- S'appuyer sur les forces en présence et les PP solides, membres du réseau HAPA et d'autres têtes de réseau
- Partenariats avec d'autres réseaux francophones et chercheur.euses (Belgique, Suisse) .
- Lien avec les études en cours (Hilauseniors) pour affiner la structuration du métier et finalement apporter un cadre solide pour le financement de l'AVP

=> vers un consortium européen ?

A photograph of an elderly woman with short grey hair and glasses, wearing a pink floral blouse, smiling at the camera. A man is visible in the background.

Merci pour votre participation

Apéritif à la cafétéria